

# Performance en développement durable - 2022

À noter que ce document reprend l'information publiée sur notre <u>plateforme de suivi de la performance en développement durable</u> pour la période 2022. Pour plus de détails, veuillez vous y référer.

### Table des matières

PROFIL	6
Énergir en bref	6
GRI 102-1 – Nom de l'organisation	6
GRI 102-2 – Activités, marques, produits et services	6
GRI 102-3 – Lieu du siège social	6
GRI 102-4 – Répartition géographique	7
GRI 102-5 – Forme juridique	7
GRI 102-6 – Marchés desservis	7
GRI 102-7 – Effectif total	7
GRI 102-12 – Chartes et principes	7
GRI 102-13 - Affiliations	8
GRI 102-18 – Structure de la gouvernance en développement durable	9
GRI 102-18 – Structure de la gouvernance	10
GRI 102-45 – Entités incluses dans les états financiers consolidés de l'organis	
Démarche ESG	
À propos de ce rapport	
GRI 102-49 – Changements significatifs au rapport	
GRI 102-50 – Période couverte	
GRI 102-51 – Date du précédent rapport	
GRI 102-52 – Cycle de publication	
GRI 102-53 – Personne contact	
GRI 102-56 - Vérification externe	13
Contribution aux objectifs de développement durable (ODD)	
Approche d'intégration des ODD	
Conformité légale et éthique des affaires	15
Projets d'investissement supérieurs au seuil requérant une autorisation de la R de l'énergie	_
Nombre de dossiers réglementaires hors Québec pour lesquels Énergir est	4-
intervenante	1/
GRI 307-1 – Non-respect des législations et réglementations en matière d'environnement	18

enjeux de	té légale – Réclamations civiles ou poursuites criminelles en lien avec e sécurité du public ayant donné lieu à une condamnation ou à un it	
	2 – Non-respect des réglementations concernant les impacts sur la sa ırité des produits et des services	
	3 – Non-respect des lois, des réglementations et codes volontaires rel munication marketing	
	1 – Non-respect des lois et des réglementations en matières sociales ques	
Consultation	on des parties prenantes GRI 102-40 – Liste des parties prenan	
GRI 102-	42 et 43 – Identification des parties prenantes et approche	
GRI 102-	44 - Thèmes et préoccupations clés	20
GRI 102-	47 – Liste de thèmes pertinents (matrice de pertinence)	20
ÉCONOMIE		21
Pratiques	d'achat	21
GRI 102-	9 - Prix du gaz naturel	21
GRI 102-	9 – Dépenses en approvisionnement	21
GRI 102-	9 – Fournisseurs par catégories de biens ou de services	22
GRI 102-	9 – Portrait de l'approvisionnement gazier	23
	1 – Part des dépenses réalisées auprès de fournisseurs biens et servi	
GRI 204-	1 – Part des dépenses réalisées auprès de fournisseurs gaziers locau	x . 25
Performan	ce économique	25
	7 – Sommaire de la performance financière annuelle consolidée – on de l'évolution	25
GRI 201-	1 – Valeur économique directe créée et distribuée	26
	2 Implications financières et autres risques et opportunités pour les de l'organisation liées aux changements climatiques	26
Recherche	e et développement	27
Faits saill	lants en recherche et développement	27
ENVIRONNE	EMENT	29
Le gaz nat	turel et la transition énergétique	29
Prolonge	ment du réseau gazier (Nombre de kilomètres et nombre de projets)	29
Gaz natu	rel comme carburant pour le transport routier	29
Gaz natu	rel dans les régions éloignées et comme carburant maritime	30
Gaz natu	rel renouvelable injecté dans le réseau gazier	30

Énergie	31
GRI 302-1 – Consommation énergétique au sein de l'organisation – Bâtiments	31
GRI 302-1 – Consommation énergétique au sein de l'organisation – Opérations.	32
GRI 302-1 – Consommation énergétique au sein de l'organisation – Véhicules	33
GRI 302-1 – Consommation énergétique au sein de l'organisation	34
GRI 302-3 – Intensité énergétique	34
GRI 302-4 – Consommation d'énergie dans nos bâtiments	35
GRI 302-5 – Réduction des besoins énergétiques des produits et services (clientèle)	36
Consommation de gaz naturel évitée grâce à l'efficacité énergétique (en m3)	37
Biodiversité	37
GRI 304-1 – Emprises situées dans des aires protégées et zones riches en biodiversité	37
GRI 304-4 – Nombre d'espèces sensibles dans les emprises d'Énergir	38
Émissions	
GRI 305-1 – Émissions directes de gaz à effet de serre (Scope 1)	38
GRI 305-1 – Autres émissions directes (Scope 1)	
GRI 305-1 – Émissions totales directes de gaz à effet de serre (Scope 1)	41
GRI 305-1 & GRI305-2 - Émissions totales directes et indirectes de GES	41
GRI 305-2 – Émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 2)	42
GRI 305-3 – Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 3) – Clie	
GRI 305-3 – Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 3) – Employés	
GRI 305-4 – Intensité des émissions de GES	
GRI 305-5 – Réduction des émissions de GES	43
GRI 305-7 – NOx, SOx et autres émissions atmosphériques substantielles	45
Évolution des GES par secteurs (en T. éq. GES)	45
Effluents et déchets	46
GRI 306-2 – Taux de valorisation	46
GRI 306-3 – Déversements substantiels	46
Éco Entreprises Québec – Déclaration des imprimés	47
Eau GRI 303-1 – Volume d'eau consommé	47
SOCIAL	49
Acceptabilité sociale	49

Exemples de mécanismes de gestion des impacts et de relations avec prenantes	
Nombre de plaintes concernant les travaux d'Énergir	
Emploi	
GRI 102-8 – Effectif total par types d'emplois et genres	
GRI 102-41 – Salariés couverts par une convention collective	54
GRI 401-1 – Nombre de nouveaux employés embauchés	55
GRI 401-1 – Taux de roulement des employés réguliers	55
GRI 403-2 – Taux d'accidents de travail	56
GRI 403-2 – Taux d'absentéisme	56
Taux de gravité des accidents de travail	57
Formation et éducation	58
GRI 404-1 – Nombre moyen d'heures de formation par types d'emplois	s58
GRI 404-2 – Programmes de développement des compétences	59
GRI 404-3 – Pourcentage de salarié et salariées avec entretiens d'éva	aluation60
GRI 406-1 – Incidents de discrimination	60
Dons	61
Investissement communautaire – Dons totaux	61
Diversité et égalité	61
GRI 405-2 – Ratio du salaire de base et de la rémunération des femm aux hommes	
GRI 405-2 – Ratio du salaire de base et de la rémunération des femm aux hommes (syndicat SEPB-bureau)	
GRI 405-2 – Ratio du salaire de base et de la rémunération des femm aux hommes par catégories d'emplois - CSN	
GRI 405-2 – Ratio du salaire de base et de la rémunération des femm aux hommes par catégories d'emplois - SEPB (représentants)	
GRI 405-2 – Ratio du salaire de base et de la rémunération des femm aux hommes par catégories d'emplois - Cadres spécialisés	
GRI 405-2 – Ratio du salaire de base et de la rémunération des femm aux hommes par catégories d'emplois - Cadres gestionnaires	
Gestion des plaintes	64
Nombre de plaintes	64
Taux de respect du délai de prise en charge des plaintes et délais de	règlement 65
Satisfaction de la clientèle	66
Résultats des enquêtes de satisfaction de la clientèle	66

Expérience client	66
Accessibilité des services	66
Aide financière en efficacité énergétique pour les ménages à faible revenu	66
Compte d'aide au soutien social (CASS)	67
Sécurité du réseau gazier	68
Programmes d'entretien préventif	68
Taux de respect du délai d'intervention d'urgence	68
Milieu de travail	68
Mobilisation du personnel	68
Milieu de travail favorisant l'égalité des chances	70
Mise en garde	71
Mise en garde relativement aux déclarations prospectives	71
Glossaire	72
Remerciements	74

### **PROFIL**

### Énergir en bref

### **GRI 102-1 – Nom de l'organisation**

Énergir, s.e.c.

### GRI 102-2 - Activités, marques, produits et services

Les données reflètent la situation au 30 septembre 2022.



### GRI 102-3 - Lieu du siège social

1717, rue du Havre Montréal (Québec) H2K 2X3

### GRI 102-4 - Répartition géographique

Le siège social d'Énergir, s.e.c. est situé à Montréal, au Québec. Par l'entremise de filiales, Énergir, s.e.c. est aussi présente en Ontario et aux États-Unis.

### **GRI 102-5 – Forme juridique**

Énergir, s.e.c. est une société en commandite.

### GRI 102-6 - Marchés desservis

La consommation des volumes de gaz naturel distribués normalisés pour l'exercice 2022 est en hausse de 2,6% par rapport à l'exercice 2021. Cette hausse observée principalement dans le marché commercial découle des restrictions sanitaires de la COVID-19 moins contraignantes au cours de l'exercice 2022. Par ailleurs, dans une moindre mesure, le marché industriel présente également une hausse de consommation, notamment dans le secteur de la production d'énergie.

La hausse des revenus pour l'exercice 2022 s'explique principalement par la hausse significative du prix du gaz naturel qui a doublé par rapport à l'exercice 2021, par une hausse de consommation découlant des températures plus froides au cours de l'exercice 2022, et dans une moindre mesure, par la hausse globale des tarifs de 15,6%.



### GRI 102-7 - Effectif total

Le personnel d'Énergir, s.e.c. comptait 1 620 personnes au 30 septembre 2022.

### GRI 102-12 – Chartes et principes

Énergir, s.e.c. est active dans différents groupes de travail en lien avec la transition énergétique.

Lors de l'exercice 2022, Énergir, s.e.c. a participé aux groupes de travail sur les thématiques

du bâtiment et des entreprises, et siège au comité directeur du Partenariat climat Montréal (PCM), coprésidé par la Fondation du Grand Montréal et la Fondation familiale Trottier. Le PCM a pour mission de mobiliser les forces économiques, philanthropiques, institutionnelles et communautaires pour accélérer la décarbonatation de Montréal et renforcer sa résilience.

Au cours du dernier exercice, Énergir, s.e.c. s'est associée aux acteurs de la collectivité montréalaise et a pris des engagements de réduction des émissions de GES et d'adaptation, en cohérence avec les objectifs fixés par le Plan climat de la Ville dans le cadre du PCM. Elle a aussi participé au Sommet Climat, organisé par le PCM, au cours duquel elle a annoncé sa feuille de route Vers des bâtiments montréalais zéro émission dès 2040. Énergir, s.e.c. continue de collaborer de près avec la Ville de Montréal et Hydro-Québec pour réunir les conditions gagnantes de cette transition.

Le Plan pour une économie verte (PEV) du gouvernement du Québec, dévoilé en novembre 2020, affichait, entre autres, un objectif de réduction de 50 % des émissions de GES issues du chauffage des bâtiments d'ici 2030. On demandait aux deux distributeurs d'énergie et autres acteurs du Québec de collaborer pour offrir une solution de biénergie pour répondre à cet impératif.

Énergir, s.e.c. est l'un des membres fondateurs de l'Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR), qui vise à intégrer le développement durable dans les chaînes d'approvisionnement et à orienter les meilleures pratiques en la matière. Énergir, s.e.c. croit à l'importance de l'achat responsable et du développement durable promus par l'ECPAR et a adopté des pratiques d'approvisionnement responsable, notamment dans ses appels d'offres en vue de l'achat de biens et de services. Énergir, s.e.c. occupe aussi un siège d'administrateur au conseil d'administration de l'ECPAR. De plus, Énergir, s.e.c. s'est engagée à s'approvisionner davantage en bien et services issus de l'économie sociale, le tout dans le cadre de l'initiative » L'économie sociale, j'achète! », une initiative du Conseil d'économie sociale de l'île de Montréal (CESIM).

Énergir, s.e.c. est partenaire de SWITCH, l'Alliance pour une économie verte au Québec, dont le but est de mettre en place des solutions novatrices pour accélérer la transition vers une économie québécoise créatrice de richesse et respectueuse de l'environnement. Énergir, s.e.c. dispose également d'un poste d'administrateur au conseil d'administration de l'organisme.

La volonté d'Énergir, s.e.c. à l'égard de la diversité et de l'inclusion est de susciter le dialogue, d'approfondir les réflexions et de mettre en valeur l'ouverture à la différence. À ce titre, Énergir, s.e.c. a adhéré à Fierté au travail Canada, un organisme qui incite les employeurs à promouvoir une culture d'entreprise qui reconnaît le personnel LGBTQ2+ comme étant une partie importante d'une main-d'œuvre diversifiée et efficace.

### **GRI 102-13 - Affiliations**

#### Nom des affiliations

Alliance SWITCH

American Gas Association (AGA)

APCHQ Montréal Métropolitain

Association canadienne du gaz (CGA)

Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSIQ)

Association industrielle de l'est de Montréal (AIEM)

Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER)

**Biogas Association** 

Canadian Hydrogen and Fuel Cell Association (CHFCA)

Canadian Natural Gas Vehicule Alliance (CNGVA)

Cercle canadien de Montréal

Cercle des présidents du Québec

Chambre de commerce et d'industries de Québec (CCIQ)

Chambre de commerce de l'est de Montréal

Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM)

Chambre de commerce Haute-Yamaska

Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO)

Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETEQ)

Conseil économique de Beauce

Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ)

Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM)

Conseil du patronat du Québec (CPQ)

Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ)

Corporation des entreprises de traitement de l'air et du froid (CETAF)

Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ)

École nationale des pompiers du Québec

Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR)

Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Fondation canadienne de fiscalité

Institut des administrateurs de sociétés (IAS)

Institute of Internal Auditors (IIA)

Jeune chambre de commerce de Montréal (JCCM)

Manufacturiers et exportateurs du Québec (MEQ)

RECO Québec

Réseau Action TI

Régie du bâtiment du Québec (RBQ)

Société des fabricants et des parcs industriels

Sous-traitance industrielle Québec (STIQ)

### GRI 102-18 – Structure de la gouvernance en développement durable

#### Surveillance par le conseil d'administration

La surveillance des risques et opportunités liés aux changements climatiques est assurée par le conseil d'administration d'Énergir Inc. (ci-après, le « conseil ») et la direction d'Énergir Inc. (ci-après, la « direction »). Le conseil supervise la gestion des activités d'Énergir, s.e.c. afin d'assurer notamment la santé financière et la résilience d'Énergir, s.e.c. à court, à moyen et à long termes. Plus particulièrement, il veille à ce que la direction adopte un processus de planification stratégique et mette en œuvre périodiquement un plan stratégique qui traite, entre autres, des occasions et des risques d'affaires. Il veille également à ce que la stratégie d'Énergir, s.e.c., y compris ses orientations stratégiques découlant des questions liées aux changements climatiques, soit déployée. Il détermine et surveille les principaux risques d'Énergir, s.e.c. et s'assure de l'implantation des mesures et des systèmes de gestion appropriés à de tels risques. Le conseil est épaulé par ses comités permanents (tels qu'ils sont décrits dans la section Gouvernance du Rapport sur la résilience climatique d'Énergir) qui supervisent conjointement l'efficacité des stratégies et du rendement d'Énergir, s.e.c. à l'égard des risques et des opportunités liés aux changements climatiques.

### Surveillance par la direction

Le président et chef de la direction d'Énergir Inc. dirige l'exploitation d'Énergir, s.e.c., épaulé par un conseil de gestion où tous les secteurs de l'entreprise sont représentés. Il est ultimement responsable de la planification stratégique et s'assure que ses orientations couvrent les risques et les opportunités liés aux changements climatiques. Sous sa gouverne, le conseil de gestion a élaboré la vision 2030-2050 qui oriente le développement d'Énergir, s.e.c. à l'horizon 2030-2050, dont les engagements seront revus régulièrement pour

tenir compte notamment des tendances émergentes et nouvelles et s'assurer qu'ils demeurent pertinents. Le conseil de gestion a établi un cadre lui permettant de déterminer, d'évaluer et de gérer les différents risques inhérents à l'industrie dans laquelle Énergir, s.e.c. évolue, y compris ceux liés aux changements climatiques. Énergir, s.e.c. a adopté une structure de gouvernance interne qui favorise une saine gestion des enjeux climatiques dans la définition de ses objectifs, de ses stratégies et de ses actions, et ce, aux différents échelons de l'entreprise. Ainsi, plusieurs vice-présidences et la direction financière soutiennent le conseil de gestion dans le cadre de sa reddition de comptes au conseil et aux comités. Elles sont appuyées par leur équipe respective, le comité stratégique en développement durable ainsi que des collaborateurs de différents secteurs de l'entreprise.

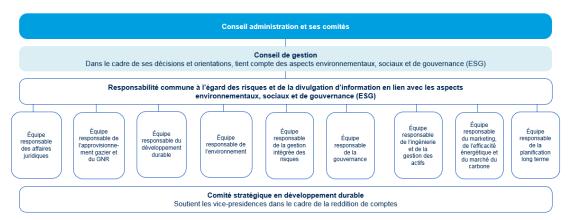
Au cours de l'exercice 2022, Énergir, s.e.c. a complété sa démarche d'intégration des sujets ESG dans sa planification stratégique. Par conséquent, la structure de gouvernance portant sur les risques et les opportunités liés aux changements climatiques ainsi que sur les aspects ESG et de développement durable sera appelée à changer pour que la stratégie d'entreprise reflète cette intégration.

### Comité stratégique de développement durable

Le comité stratégique de développement durable (CSDD) a comme objectif de poursuivre l'avancement et l'alignement de la démarche de développement durable avec la stratégie de l'entreprise :

- 1- Accroître la connaissance interne chez Énergir, s.e.c. des impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance de la chaîne de valeur du gaz naturel;
- 2- Exercer son rôle de conseil, d'évaluation et de mise en œuvre des actions prévues dans la planification stratégique auprès des équipes imputables;
- 3- Suivre la performance en développement durable;
- 4- Favoriser un partage des connaissances et la collaboration au sein d'Énergir, s.e.c. et de ses filiales afin de faire vivre la culture ESG dans l'entreprise;
- 5- Soutenir les différentes équipes dans une saine gestion des sujets ESG désignés comme étant prioritaires.

Différentes équipes de travail ont été mobilisées au courant de l'exercice 2022, notamment le comité de pilotage du rapport sur la résilience climatique, le comité stratégique de réduction



des GES ainsi que le comité de réflexion sur la démarche ESG. Les travaux de ces comités visent à développer une meilleure maîtrise des sujets ESG chez Énergir, s.e.c.

### GRI 102-18 – Structure de la gouvernance

La structure de la gouvernance d'Énergir, s.e.c. se trouve dans le rapport sur la résilience climatique d'Énergir, s.e.c. pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, accessible sur le <u>site</u>

### Internet d'Énergir.

### GRI 102-45 – Entités incluses dans les états financiers consolidés de <u>l'organisation</u>

Plus de détails sur les entités incluses dans les états financiers consolidés se trouvent dans le rapport de gestion d'Énergir Inc. ainsi que dans les états financiers annuels consolidés audités et les états financiers trimestriels d'Énergir Inc. pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com, sous le profil d'Énergir Inc.

### **Démarche ESG**

Au cours de l'exercice 2022, Énergir, s.e.c. a entrepris activement une démarche d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans sa culture et son modèle d'affaires.

Dans le contexte de cette démarche, Énergir, s.e.c. s'engage à :

- i) Devenir un leader nord-américain dans l'intégration des facteurs ESG,
- ii) Et ce, pour ultimement accélérer une juste transition énergétique pour lutter contre les changements climatiques tout en contribuant activement à promouvoir une meilleure qualité de vie pour la collectivité où elle est implantée.

Cet engagement se réalisera dans le respect des valeurs, de la mission et des ambitions organisationnelles d'Énergir, s.e.c. Plus spécifiquement, dans le cadre de sa planification stratégique, Énergir, s.e.c. a déterminé ses ambitions ESG comme étant les suivantes :

- Être un leader proactif dans la lutte contre les changements climatiques;
- Fournir un environnement de travail inclusif et sécuritaire pour tous les membres de son personnel, toutes ses communautés et tous ses partenaires:
- Gérer les risques d'une manière efficace et efficiente qui favorise la résilience et l'adaptation au changement.

La démarche ESG est basée sur les échanges avec les parties prenantes. C'est lors de l'exercice 2021 qu'Énergir, s.e.c. a consulté ses parties prenantes internes et externes sur les facteurs ESG qu'elle devrait prioriser. Pour plus d'information sur la dernière consultation des parties prenantes, consultez la section Consultation des parties prenantes dans le menu de gauche.

Au terme de cette consultation, cinq sujets prioritaires ESG ont été sélectionnés pour devenir la base de la démarche ESG d'Énergir, s.e.c. Ces sujets sont considérés comme ayant des retombées importantes sur Énergir, s.e.c. ainsi que ses activités.

Les sujets prioritaires ESG<sup>1</sup> d'Énergir, s.e.c. sont les suivants :

#### **Environnement:**

1- Accroître les efforts en efficacité énergétique et la proportion d'énergie renouvelable dans ses réseaux;

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Énergir, s.e.c. a procédé à une catégorisation des sujets prioritaires ESG par facteurs ESG dominants en reconnaissant toutefois que ces sujets prioritaires peuvent avoir des considérations transversales sur l'ensemble des facteurs ESG.

#### Social:

- 2- Favoriser la prévention des risques physiques et psychologiques au travail;
- 3- Assurer une expérience employée distinctive qui prône les principes de diversité, d'équité et d'inclusion;
- 4- Exercer une influence positive sur la collectivité;

#### Gouvernance:

5- Assurer la robustesse et la résilience physique et technologique (technologies de l'information/technologies opérationnelles) d'Énergir, s.e.c.

Au cours de l'exercice 2022, Énergir, s.e.c. a complété l'intégration de ses sujets prioritaires ESG dans son plan stratégique. De plus, des objectifs ambitieux et des plans d'action ont été établis pour chaque sujet prioritaire ESG, et ce, afin de viser une position de leader nord-américain.

Cet engagement, applicable à Énergir dans le cadre de son activité de distribution de gaz naturel au Québec, se réalisera dans le respect des valeurs, de la mission et de la vision d'Énergir et ses filiales. De plus, les sujets prioritaires ESG sont intégrés dans le plan stratégique commun à Énergir et à l'ensemble de ses filiales, et leur suivi de performance se fera notamment grâce à une reddition de compte également commune.

Énergir, s.e.c. poursuivra la mise en place des actions concrètes de sa démarche ESG au cours du prochain exercice financier, guidée par sa feuille de route ESG élaborée pour les cinq prochaines années.

### À propos de ce rapport

#### **GRI 102-49 – Changements significatifs au rapport**

- Ajout de l'indicateur GRI 305-3 Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 3) - employés: Résultats de la comptabilisation des GES liés aux déplacements des employés.
- Modification de l'appellation du GRI 305-3 pour : Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 3).
- Changements aux indicateurs GRI 416-2, GRI 417-3 et GRI 419-1 : changement du mot « amende » pour « sanction pécuniaire ».
- Ajout d'un indicateur quantitatif pour compléter l'indicateur « Compte d'aide au soutien social (CASS) ».
- Ajout de l'indicateur qualitatif « Démarche ESG ».
- Retrait de l'indicateur quantitatif GRI 102-7 (pour éviter la redondance avec l'indicateur GRI 305-4)
- Modification de l'appellation de l'indicateur Énergie Évolution de la consommation par secteur par : Consommation de gaz naturel évitée grâce à l'efficacité énergétique (en m3).

### **GRI 102-50 – Période couverte**

La période couverte de ce rapport est l'exercice financier 2022 (du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2022), à l'exception des indicateurs qui concernent l'énergie et les émissions

de GES, qui portent sur l'année civile (du 1er janvier au 31 décembre 2021).

### GRI 102-51 – Date du précédent rapport

Le précédent rapport complet de développement durable d'Énergir, s.e.c. a été publié le 4 juin 2018.

Énergir, s.e.c. diffuse annuellement l'ensemble de ses indicateurs de performance en développement durable sur sa plateforme de suivi de la performance en développement durable. La précédente mise à jour des indicateurs de performance a été effectuée en février 2022.

### **GRI 102-52 – Cycle de publication**

Dans sa démarche en développement durable, Énergir, s.e.c. met à jour les indicateurs de performance à chaque exercice. Depuis 2013, Énergir, s.e.c. a publié trois rapports de développement durable basés sur les lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI), soit en 2013, en 2015 et en 2017.

Depuis 2020, Énergir publie un rapport sur la résilience climatique selon le cadre de référence du GIFCC. Ce rapport fait état des risques et des opportunités climatiques dans le modèle d'affaires d'Énergir, notamment quant à la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et les cibles et indicateurs de l'entreprise, et peut être consulté sur notre site interne à l'adresse dd@Énergir.com.

### **GRI 102-53 – Personne contact**

### **Équipe Développement durable**

dd@Énergir.com 514 598-3449

#### Suivez-nous sur:

Twitter: @Énergir\_ Facebook: @ÉnergirQc LinkedIn: @Énergir

Instagram: https://www.instagram.com/Énergir

Pour plus d'information, visitez la page Internet : dd@Énergir.com

#### **GRI 102-56 - Vérification externe**

Les indicateurs de performance présentés dans le Rapport de développement durable n'ont pas fait l'objet d'un audit externe, sauf exception<sup>1</sup>. Néanmoins, la Direction de l'audit interne d'Énergir procède annuellement à l'examen d'un échantillon d'indicateurs déterminés selon des critères définis par cette Direction dans le but de valider l'intégrité de l'information présentée dans le présent rapport de développement durable. La direction de l'Audit interne d'Énergir réalise ses audits dans le respect des Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne et du Code de déontologie de l'Institut des auditeurs internes. Au cours de ces travaux, la Direction de l'audit interne d'Énergir n'a relevé aucun écart significatif lui portant à croire que l'information présentée dans le rapport de développement

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les données des émissions de gaz à effet de serre et de certains contaminants atmosphériques qui sont déclarés en vertu du Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère (« RDO ») font l'objet d'un audit externe.

durable n'est pas intègre.

Les données ont aussi été révisées et approuvées par toutes les instances internes imputables en matière de développement durable et de divulgation d'information chez Énergir, incluant le comité de divulgation et le conseil de gestion d'Énergir.

Les informations présentées dans le Rapport de développement durable ont été fournies avec un souci de validité, d'intégrité et de justesse des données; elles proviennent de systèmes internes de gestion, tels que le système de gestion environnementale.

### Contribution aux objectifs de développement durable (ODD)

Adopté par le Canada et 192 autres pays à New York en 2015 lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable, le Programme des objectifs de développement durable de l'ONU se veut un cadre universel pour orienter dans la même direction les actions de tous les acteurs du développement durable : entreprises, gouvernements et société civile.

Chez Énergir, s.e.c., nous entendons participer activement à cet effort international. En 2020, l'analyse de notre chaîne de valeur a révélé un potentiel de contribution à neuf ODD. Notre participation à l'atteinte de ces objectifs est une opportunité de poursuivre nos actions et notre engagement à la fois envers nos collectivités locales et en faveur de l'atteinte de ces objectifs mondiaux.

En 2022, notre contribution aux ODD s'est traduite par l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans notre culture et notre modèle d'affaires. Ainsi, notre participation à l'atteinte des ODD s'allie aux priorités ESG identifiées par nos parties prenantes.

Pour en savoir plus sur la consultation de nos parties prenantes sur les priorités ESG d'Énergir, s.e.c. réalisée au cours de l'exercice 2021, consultez les indicateurs GRI 102-40, 42, 43, 44 et 47.

Pour en savoir plus sur notre approche d'intégration des ODD, consultez la section ci-après.

### Approche d'intégration des ODD

L'analyse de la contribution d'Énergir aux Objectifs de développement durable de l'ONU (ODD) est basée sur l'interconnexion entre notre planification stratégique et nos impacts environnementaux, sociaux et économiques. Notre approche tient compte à la fois de la pertinence des ODD dans les activités d'Energir, s.e.c., de l'importance des enjeux d'Énergir, s.e.c. pour ses parties prenantes, ainsi que leur importance tout au long de la chaîne de valeur de l'entreprise. La contribution positive, tout autant que les impacts négatifs des activités d'Énergir. s.e.c., est prise en compte dans notre démarche.

Cette contribution se déploie sur trois niveaux et démontre une contribution concrète à 9 ODD:

Contribution	Approche	ODD
Liée aux enjeux stratégiques de développement durable d'Énergir	Maximiser notre contribution	7-13-12
Liée aux impacts des activités d'Énergir	Réduire les impacts négatifs et augmenter les retombées socioéconomiques positives	3-4-5-8-15-16
Indirectement liée aux activités d'Énergir	Actions de non-nuisance	1-2-6-9-10-11-14-17

Au cours de l'exercice 2022, la contribution d'Énergir, s.e.c. aux ODD s'est traduite par l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans sa culture et son modèle d'affaires. Ainsi, la participation d'Énergir, s.e.c. à l'atteinte des ODD s'allie aux priorités ESG identifiées par ses parties prenantes.

Pour en savoir plus sur la consultation des parties prenantes sur les priorités ESG d'Énergir, s.e.c. réalisée au cours de l'exercice 2021, consultez les indicateurs GRI 102-40, 42, 43, 44 et 47.

### Conformité légale et éthique des affaires

### GRI 102-16 - Valeurs, principes, standards et normes de conduite

### Code d'éthique

Le code d'éthique d'Énergir, s.e.c. a été revu et approuvé par le conseil d'administration en septembre 2020.

Afin d'assurer la sensibilisation et la conformité à son code d'éthique, Énergir, s.e.c. a misé sur les moyens suivants :

La formation en ligne « Éthique en action », que tout nouveau membre du personnel doit suivre obligatoirement dans les 120 jours suivant son entrée en fonction, est intégrée dans le programme d'accueil du nouveau personnel et est aussi accessible à tous, aux fins de référence.

En date du 30 septembre 2022, cette formation a été suivie par 2 402 personnes depuis sa mise en ligne en avril 2015. Le mécanisme qui assure la complétion de la formation comprend un rappel automatisé et un suivi manuel de rappel.

À partir de mai 2021, un rappel annuel d'engagement a été mis en place pour sensibiliser le personnel à des comportements éthiques spécifiques. Ce rappel vise à ce que chaque membre du personnel acquière une culture éthique et s'engage à se conformer au code d'éthique. Pour l'exercice 2022, le rappel annuel d'engagement a été effectué par l'entremise d'un sondage sur l'éthique envoyé à tous les membres du personnel et auquel 1 080 personnes d'Énergir, s.e.c. ont répondu.

La page « Éthique », qui regroupe tous les outils et l'information utiles pour connaître les engagements éthiques et adopter les comportements appropriés, a été créée sur la nouvelle plateforme intranet d'Énergir, s.e.c. en 2019.

Un processus d'attestation des contrôles internes par la direction est en place et coordonné par la direction de l'audit interne en conformité avec le *règlement 52-109 sur l'attestation de* 

l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs.

Un processus de signature électronique a été mis en place pour que tous les nouveaux consultants et consultantes retenus pour un mandat à temps partiel ou à temps plein répondant à certains critères puissent attester avoir pris connaissance du code d'éthique et du dépliant sur les règles de conduite d'Énergir, s.e.c.

La gestion de la performance intègre des attentes comportementales dans l'évaluation de la performance portant sur les valeurs, la culture et le code d'éthique de l'entreprise.

D'autre part, le code d'éthique d'Énergir, s.e.c. encourage quiconque à lui soumettre toute préoccupation ou plainte concernant l'entreprise afin que ces préoccupations ou ces plaintes lui soient rapportées et soient étudiées de manière confidentielle dès que possible. En effet, Énergir, s.e.c. offre la possibilité de présenter une préoccupation ou une plainte de façon anonyme et sans frais par l'entremise du service de ClearView Connects, service disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Le processus de plainte en vertu du code d'éthique est détaillé davantage dans la Politique sur le signalement et le traitement des plaintes du public et des employés.

ClearView Connects est un service de Syntrio, Inc., une entreprise de services-conseils en communication autonome qui offre des systèmes de rétroaction à caractère anonyme et confidentiel. Leurs systèmes de rétroaction sécuritaires sont conçus pour protéger la confidentialité de l'identité des personnes qui utilisent ce service. ClearView Connects transmet les plaintes et les préoccupations à une équipe d'analyse qui procède à un examen préliminaire de l'information. En général, l'équipe d'analyse sollicite la collaboration des ressources humaines lorsque l'inconduite implique un membre du personnel d'Énergir, s.e.c. Lorsqu'une plainte implique un membre de la haute direction, l'équipe d'analyse en avise le président et chef de la direction d'Énergir inc. ainsi que le président du comité d'audit. Dans le cadre de son enquête, l'équipe d'analyse peut consulter des auditeurs et des auditrices externes d'Énergir, s.e.c. ou tout autre type de conseiller externe.

#### Code de conduite du distributeur

Une formation en ligne sur le code de conduite du distributeur, régissant les transactions entre le distributeur et ses entités apparentées ainsi que les transactions entre l'activité réglementée et les activités non réglementées du distributeur, est suivie par le personnel en lien direct avec une entité apparentée ou une activité non réglementée dans le cadre de son travail. L'ensemble des gestionnaires ont suivi la formation. Le 4 août 2022, le conseil d'administration a approuvé les Règles de conduite d'Énergir, s.e.c. à titre de distributeur de gaz naturel et promoteur de projets de production de gaz naturel renouvelable qui sont annexées au Code de conduite du distributeur.

#### Code de conduite des fournisseurs

Les conditions générales d'achat de biens et services d'Énergir, s.e.c. intègrent le code de conduite des fournisseurs. Chaque fournisseur qui s'inscrit sur le site Gestion des fournisseurs d'Énergir, s.e.c. doit consulter le code de conduite et en accepter les conditions.

#### Cybersécurité

En 2022, le programme de cybersécurité s'est poursuivi et le programme de sensibilisation annuel sur la cybersécurité a été réalisé. Ce programme comporte divers moyens de sensibilisation, tels que des formations, des tests d'hameçonnage et des publications sur CASA. De plus, le programme de gestion des risques des tiers a été mis en place.

#### Politique sur la protection des renseignements personnels

La Politique sur la protection des renseignements personnels, sous la responsabilité du

responsable de la protection des renseignements personnels d'Énergir, a été modifiée par le conseil de gestion.

En résumé, l'indicateur GRI 102 16 – Valeurs, principes, standards et normes de conduite illustre qu'Énergir, s.e.c. veille, par différents moyens, à préserver les acquis en matière de culture éthique. Sous forme de reddition de comptes, un bilan annuel des réalisations en matière d'éthique au cours de la période, soit du 1er juillet au 30 juin, et du maintien des mesures mises en place est d'ailleurs présenté au comité de gouvernance, éthique et environnement (un comité permanent du conseil d'administration d'Énergir inc.).

### <u>Projets d'investissement supérieurs au seuil requérant une autorisation de</u> la Régie de l'énergie

Le montant des projets d'investissement approuvés par la Régie de l'énergie du Québec dépend du nombre et de l'importance des projets de prolongement du réseau, de relocalisation de conduites, d'investissements immobiliers et des besoins informatiques (catégorie « immeubles et informatique »). D'une année à l'autre, le montant des projets approuvés peut différer de manière importante.

Conformité légale et éthique des affaires – Projets d'investissement supérieurs au seuil requérant une autorisation de la Régie de l'énergie				
Catégorie de projets d'investissement	Investissement (M\$)			
Réseau et ministère des Transports	45,7			
Immeubles et informatique	0,0			
Total	45,7			

Dans la catégorie « Réseau et ministère des Transports », quatre projets ont été approuvés au courant de l'exercice 2022 pour un montant de 45,7 millions de dollars. De ce montant : 31,4 millions de dollars sont alloués au remplacement de gazéificateurs à l'Usine LSR; 5,9 millions de dollars à une évaluation de l'interchangeabilité de l'hydrogène dans le réseau; 4,3 millions de dollars à l'abandon d'un poste de détente à Montréal-Est et à sa reconstruction; et 4,1 millions de dollars à la relocalisation d'une conduite à Rouyn-Noranda.

Dans la catégorie « Immeubles et informatique », aucun projet n'a été présenté à la Régie de l'énergie du Québec.

### Nombre de dossiers réglementaires hors Québec pour lesquels Énergir est intervenante

Énergir, s.e.c. intervient au besoin dans les dossiers visant les services de transport pour défendre et protéger les intérêts de sa clientèle et s'assurer que les tarifs de transport exigés par les transporteurs sont justes et raisonnables.

Énergir, s.e.c. ne s'est inscrite comme intervenante dans aucun dossier réglementaire hors Québec durant l'exercice 2022, bien qu'elle ait participé aux discussions concernant l'entente tarifaire intervenue entre Gazoduc TQM et les diverses parties prenantes sur son réseau pour la période de 2022 à 2023.

	ue des affaires – Nombre de dos pour lesquels Énergir est interv		aires hors	
	2019	2020	2021	2022
Régie de l'énergie du Canada	2,0	2,0	0,0	0,0
Ontario Energy Board	2,0	0,0	0,0	0,0
Total	4,0	2,0	0,0	0,0

### GRI 307-1 – Non-respect des législations et réglementations en matière d'environnement

Conformité légale et éthique des affaires – GRI 307-1 - Non-respect des législations et réglementations en matière d'environnement							
Types d'avis		Conséquences découlant d'un avis					
	Avis de non-conformité	Avis d'infraction	Nombre de sanction pécuniaire	Sanction pécuniaire (\$)	Sanction non pécuniaire		
2020	1	-	0	0	C		
2021	-	0	1	2 500	C		
2022	0	0	0	0	(		

## Conformité légale – Réclamations civiles ou poursuites criminelles en lien avec des enjeux de sécurité du public ayant donné lieu à une condamnation ou à un règlement

Conformité légale et éthique des affaires – Conformité légale – Réclamations civiles ou poursuites criminelles en lien avec des enjeux de sécurité du public ayant donné lieu à une condamnation ou à un règlement				
	2020	2021	2022	
Règlement à l'amiable	0	2	0	
Condamnation	0	0	0	

### GRI 416-2 – Non-respect des réglementations concernant les impacts sur la santé et la sécurité des produits et des services

Conformité légale et éthique des affaires – GRI 416-2 - Non-respect des réglementations concernant les impacts sur la santé et la sécurité des produits et des services

	Types d'avis		Conséquences découlant d'un avis		
	Avis de non-conformité	Avis d'infraction	Nombre de sanction pécuniaire	Sanction pécuniaire (\$)	Sanction non pécuniaire
2020	1	1	1	3 096	0
2021	0	0	0	0	0
2022	0	0	0	0	0

### GRI 417-3 – Non-respect des lois, des réglementations et codes volontaires relatifs à la communication marketing

Conformité légale et éthique des affaires – GRI 417-3 - Non-respect des lois, des

réglementations et codes volontaires relatifs à la communication marketing Types d'avis Conséquences découlant d'un avis Avis de non-conformité Avis d'infraction Nombre de sanction pécuniaire Sanction pécuniaire (\$) Sanction non pécuniaire 

### GRI 419-1 – Non-respect des lois et des réglementations en matières sociales et économiques

Conformité légale et éthique des affaires – GRI 419-1 - Non-respect des lois et des réglementations en matières sociales et économiques

	Types d'avis		Conséquences découlant d'un avis		
	Avis de non-conformité	Avis d'infraction	Nombre de sanction pécuniaire	Sanctions pécuniaires (\$)	Sanction non pécuniaire
2020	0	0	0	0	0
2021	0	0	0	0	0
2022	0	0	0	0	0

### Consultation des parties prenantes

### GRI 102-40 – Liste des parties prenantes

Contrairement à l'exercice 2021 au cours duquel Énergir, s.e.c. avait procédé à un exercice exhaustif de consultation de ses parties prenantes, un tel exercice n'a pas été réalisé au cours de l'exercice 2022. Bien sûr, Énergir demeure en conversation continue avec ses parties prenantes, mais la dernière année a été consacrée en priorité à l'élaboration d'une démarche portant sur les facteurs ESG (pour « Environnementaux », « Sociaux » et « Économiques ») identifiés notamment lors du dernier exercice de consultation.

Pour plus d'informations sur la dernière consultation des parties prenantes, sélectionnez l'exercice 2021 du menu déroulant situé en haut à gauche de ce texte.

### GRI 102-42 et 43 – Identification des parties prenantes et approche

Contrairement à l'exercice 2021 au cours duquel Énergir, s.e.c. avait procédé à un exercice exhaustif de consultation de ses parties prenantes, un tel exercice n'a pas été réalisé au cours de l'exercice 2022. Bien sûr, Énergir demeure en conversation continue avec ses parties prenantes, mais la dernière année a été consacrée en priorité à l'élaboration d'une démarche portant sur les facteurs ESG (pour « Environnementaux », « Sociaux » et « Économiques ») identifiés notamment lors du dernier exercice de consultation.

Pour plus d'informations sur la dernière consultation des parties prenantes, sélectionnez l'exercice 2021 du menu déroulant situé en haut à gauche de ce texte.

### GRI 102-44 - Thèmes et préoccupations clés

Lors de l'exercice 2021, Énergir, s.e.c. a consulté ses parties prenantes internes et externes sur les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qu'elle devrait prioriser. Les réponses obtenues ont été considérées comme étant la base de la démarche ESG d'Énergir, s.e.c. élaborée au cours de l'exercice 2022.

Par ailleurs, les sujets ayant été identifiés comme prioritaires lors de cette consultation ont été intégrés à même le plan stratégique d'Énergir, s.e.c.

Pour plus d'information sur la dernière consultation des parties prenantes, sélectionnez l'exercice 2021 du menu déroulant situé en haut à gauche de ce texte.

### GRI 102-47 – Liste de thèmes pertinents (matrice de pertinence)

Dans le cadre de la divulgation de sa performance extra-financière, Énergir, s.e.c. place les attentes de ses parties prenantes au cœur de sa démarche. Ainsi, Énergir, s.e.c. consulte fréquemment sa communauté sur les sujets qu'elle devrait prioriser en matière d'ESG.

Or, un tel exercice de consultation des parties prenantes n'a pas été réalisé au cours de l'exercice 2022. Bien sûr, Énergir, s.e.c. demeure en conversation continue avec ses parties prenantes, mais la dernière année a été consacrée en priorité à l'élaboration d'une démarche portant sur les facteurs ESG (pour « environnementaux », « sociaux » et « économiques ») identifiés notamment lors du dernier exercice de consultation.

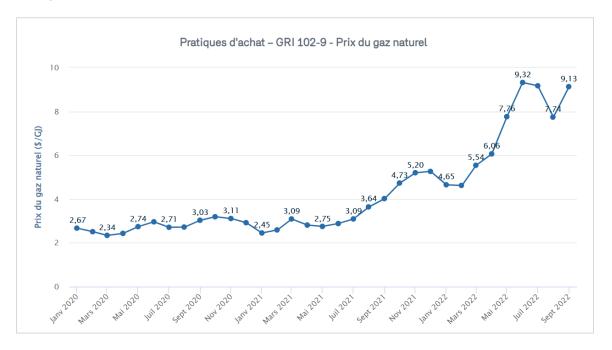
Pour plus d'information sur la dernière consultation des parties prenantes, sélectionnez l'exercice 2021 du menu déroulant situé en haut à gauche de ce texte.

### **ÉCONOMIE**

### Pratiques d'achat

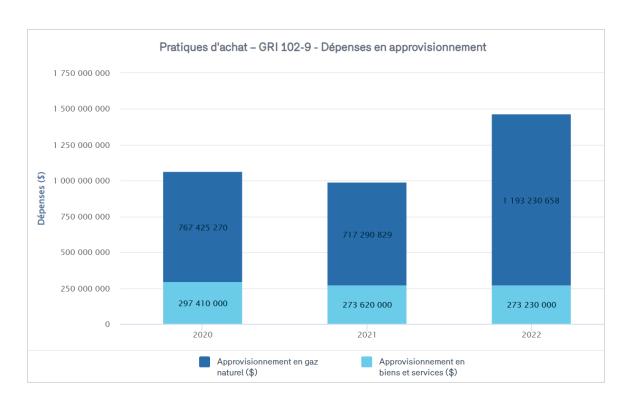
### GRI 102-9 - Prix du gaz naturel

En moyenne, les prix de la fourniture de gaz naturel sont en forte hausse en 2022 par rapport à 2021 en raison du contexte économique et géopolitique mondial. Plus de détails se retrouvent se trouve dans le rapport de gestion annuel d'Énergir Inc. pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, accessible sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.



### GRI 102-9 - Dépenses en approvisionnement

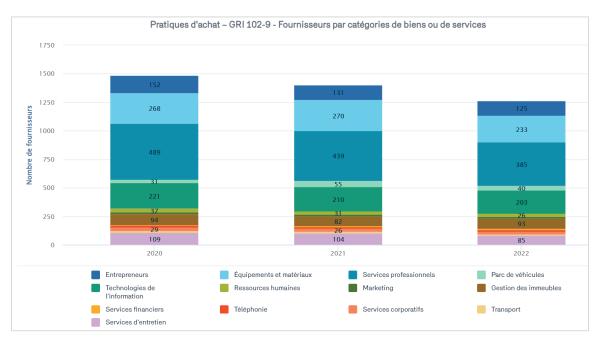
La hausse en approvisionnement de gaz naturel s'explique principalement par la hausse importante du prix de la fourniture en 2022 jumelé à des achats de droits de SPEDE plus importants. Le total des déboursés est similaire à celui de l'an passé.



### GRI 102-9 - Fournisseurs par catégories de biens ou de services

Une baisse ou une hausse d'environ 200 fournisseurs entre 2021 et 2022 dans une catégorie comme les services professionnels et les TI n'est pas considérée significative par Énergir, s.e.c.

La tendance à la baisse s'explique par le raffinement de la méthode d'analyse des dépenses d'année en année qui permet d'éliminer des erreurs de comptabilisation des transactions.



### GRI 102-9 - Portrait de l'approvisionnement gazier

Augmentation de 11,8 PJ; les clients petits et moyens débits (principalement dans les secteurs commerciaux et petits industriels) ont plus consommé (+ 11,2 PJ) en raison de la vigueur de l'économie québécoise qui a repris son air d'allée au courant de l'année financière 2022. Les clients grandes entreprises ont également profité de cette reprise économique post-Covid (+ 0,5 PJ), mais dans une moindre mesure que les petits et moyens débits.

Pratiques d'achat - GRI 102-9 - Portrait de l'approvisionnement gazier

				2020	2021	2022
/olume total distribué (PJ)	222,1	226,3	238,1			
1. Gaz naturel fourni par Énergir (gaz de réseau)	Pourcentage du volume total distrib	41,0	37,3	41,3		
	Volume distribué en gaz de réseau	91,1	84,5	98,3		
	Répartition des achats par point	Empress	Pourcentage du gaz de réseau (%)	36,5	38,0	29,6
			Volumes (PJ)	33,3	32,1	29,1
			Nombre de fournisseurs	10	12	16
			Pourcentage du volume total distribué (%)	15,0	14,2	12,2
		Dawn	Pourcentage du gaz de réseau (%)	61,9	61,8	67,
			Volumes (PJ)	56,3	52,2	66
			Nombre de fournisseurs	28	26	3
			Pourcentage du volume total distribué (%)	25,4	23,1	27,
		Parkway	Pourcentage du gaz de réseau (%)	1,4	0,0	2,
			Volumes (PJ)	1,3	0,0	2,
		Faikway	Nombre de fournisseurs	5	0	
			Pourcentage du volume total distribué (%)	0,6	0,0	1,
			Pourcentage du gaz de réseau (%)	0,2	0,2	0,
		Territoire d'Énergir	Volumes (PJ)	0,2	0,2	0,
			Nombre de fournisseurs	2	3	
			Pourcentage du volume total distribué (%)	0,1	0,1	0,:

Nombre de clients	3 501	3 758	34		
Pourcentage du volume total distrib	59,0	62,7	5		
Volume distribué en achat direct (P	131,0	141,8	13		
		Pourcentage du volume en achat direct (%)	0,0	0,0	
	Empress	Volume (PJ)	0,0	0,0	
		Nombre de clients	0	0	
Achat direct avec service de transport d'Énergir		Pourcentage du volume total distribué (%)	0,0	0,0	
	Dawn	Pourcentage du volume en achat direct (%)	98,4	98,4	9
		Volume (PJ)	128,9	139,6	13
		Nombre de clients	3 492	3 756	34
		Pourcentage du volume total distribué (%)	58,0	61,7	5
		Pourcentage du volume en achat direct (%)	1,6	1,6	
Achat direct avec transport du	Territoire	Volume (PJ)	2,1	2,2	
client	d'Énergir	Nombre de clients	9	2	
		Pourcentage du volume total distribué (%)	1,0	1,0	

GRI 204-1 – Part des dépenses réalisées auprès de fournisseurs biens et services locaux

2. Gaz naturel acheté par la clientèle (achat direct)

Pour les fins de la compilation de cet indicateur, seuls les 100 principaux fournisseurs sont considérés.

Pratiq		04-1 - Part des dépen eurs biens et services	ses réalisées auprès de locaux	
		2020	2021	2022
	Local	71	72	69
Nombre de fournisseurs	Total	100	100	100
	Local	196 687 048 \$	175 146 151 \$	170 244 704 \$
Valeur des dépenses	Total	244 996 423 \$	220 244 714 \$	219 327 488 \$

### GRI 204-1 – Part des dépenses réalisées auprès de fournisseurs gaziers locaux

Comme 92% des achats locaux proviennent du GNR, l'augmentation des achats de GNR accroît le poids relatif du GNR sur le volume total malgré la hausse de celui-ci.

La hausse de la proportion des achats de GNR sur les achats totaux s'explique par l'augmentation du poids relatif du coût des achats de GNR sur le coût des achats en raison du prix plus élevé des molécules de GNR comparativement à celles du gaz naturel traditionnel.

Pratiques o		I 204-1 - Part des dépe ournisseurs gaziers loca		le
		2020	2021	2022
(7)	Local	0,2	0,2	0,3
Volume de gaz (PJ)	Total	222,1	226,3	238,1
Valeur des dépenses (\$)	Local	1 772 837 \$	1 904 508 \$	5 193 650 \$
	Total	767 425 270 \$	717 290 829 \$	1 193 230 658 \$

### Performance économique

### <u>GRI 102-7 – Sommaire de la performance financière annuelle consolidée –</u> Justification de l'évolution

L'information sur le sommaire de la performance financière annuelle consolidée d'Énergir Inc. se trouve dans le rapport de gestion annuel d'Énergir Inc. pour l'exercice clos le 30 septembre 2022, accessible sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

### GRI 201-1 - Valeur économique directe créée et distribuée

Les variations de la valeur économique directe créée et distribuée lors de l'exercice 2022 s'expliquent par la croissance des activités réglementées du secteur de la Distribution d'énergie, principalement attribuable aux paramètres des dossiers tarifaires de la distribution du gaz naturel au Québec et de Green Mountain Power, ainsi que par la hausse des volumes transportés par PNGTS et des volumes livrés par Gaz Métro GNL, s.e.c.

Performance économique – GRI 201-1 - Valeur économique directe créée et distribuée

		Canada			État-Unis			Consolidé		
		2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Valeur économique directe créée (revenus)	Produits	1 390 068	1 369 644	1 868 707	1 195 029	1 064 595	1 176 497	2 585 097	2 434 239	3 045 204
	Distributions reçues des participations comptabilisées à la valeur de consolidation	22 630	19 333	16 332	116 967	112 038	129 354	139 597	131 371	145 686
	Sous-total	1 412 698	1 388 977	1 885 039	1 311 996	1 176 633	1 305 851	2 724 694	2 565 610	3 190 890
Valeur économique distribuée	Coûts opérationnels (excluant amortissements)	744 821	683 056	1 086 069	764 214	674 050	772 240	1 509 035	1 357 106	1 858 309
	Rémunération des salariés et avantages afférents	175 782	195 495	193 985	98 617	82 999	87 924	274 399	278 494	281 909
	Paiements aux gouvernements	73 731	48 459	38 885	98 211	105 341	108 147	171 942	153 800	147 032
	Investissements pour la communauté	2 214	2 371	2 499	1 062	1 739	1 136	3 276	4 110	3 635
	Sous-total	996 548	929 381	1 321 438	962 104	864 129	969 447	1 958 652	1 793 510	2 290 885
	nique directe créée avant versement aux capitaux)	416 150	459 596	563 601	349 892	312 504	336 404	766 042	772 100	900 005
Versements au capitaux	ux apporteurs de	-	-	-	-	-	-	411 521	323 587	382 110
Valeur économ non répartie	nique directe créée	-	-	-	-	-	-	354 521	448 513	517 895

Montants présentés en milliers de dollars.

### GRI 201-2 Implications financières et autres risques et opportunités pour les activités de l'organisation liées aux changements climatiques

Énergir, s.e.c. s'engage activement dans la lutte contre les changements climatiques. Conséquemment, un cadre de gouvernance climatique a été mis en place.

En février 2022, Énergir, s.e.c. a publié son second rapport sur la résilience climatique, élaboré selon le cadre de référence du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Ce rapport présente, pour l'exercice 2021, les risques et

opportunités liés aux changements climatiques propres à Énergir, s.e.c., sa stratégie, sa gouvernance, sa gestion des risques et opportunités, et vise également à évaluer la résilience du modèle d'affaires de l'entreprise.

Le rapport présente aussi des informations sur la résilience de deux filiales d'Énergir, Inc. situées au Vermont, soit Vermont Gas, qui effectue la distribution du gaz naturel, et *Green Mountain Power*, qui effectue la distribution et la production d'électricité.

Le rapport sur la résilience climatique d'Énergir, s.e.c. se trouve sur la plateforme de suivi de la performance en développement durable d'Énergir, s.e.c. ainsi que sur son site Internet.

L'exercice 2022 fera également l'objet d'un rapport sur la résilience climatique et Énergir, s.e.c. prévoit publier ce rapport au cours du premier trimestre de l'année civile 2023.

### Recherche et développement

### Faits saillants en recherche et développement

Énergir, s.e.c. a le souci constant d'optimiser l'utilisation du gaz naturel chez ses clients et d'améliorer la gestion de son réseau gazier.

C'est pour ces raisons qu'Énergir, s.e.c. est membre du CTGN, organisme de développement technologique.

Fondé en 1992, le CTGN est un organisme à but non lucratif dont la mission est de soutenir, en partenariat avec une clientèle diversifiée, le développement des technologies contribuant à une utilisation intelligente de l'énergie. Le CTGN réalise notamment des activités de développement technologique, d'évaluation des performances énergétiques, de transfert et de veille technologique dans le secteur des énergies thermiques, y compris notamment les domaines du gaz naturel traditionnel, de l'énergie renouvelable jumelée au gaz naturel et de la production de gaz naturel renouvelable.

En 2022, la collaboration entre Énergir, s.e.c. et le CTGN a permis de poursuivre l'optimisation du positionnement responsable du gaz naturel dans les secteurs de l'habitation, du bâtiment, de l'industrie, des transports et des énergies nouvelles, notamment par :

- 1- des recherches sur les technologies de décarbonation pour la clientèle industrielle;
- 2- la poursuite et l'ajout de projets-pilotes portant sur l'essai de solutions énergétiques hybrides (électricité-gaz naturel) dans un contexte de complémentarité des sources d'énergie;
- 3- la poursuite de projets-pilotes ayant pour objectif d'évaluer la performance de thermopompes à gaz naturel pouvant offrir un rendement supérieur à 100 % pour le marché commercial;
- 4- la complétion de tests sur les effets de l'injection d'hydrogène dans le réseau gazier et sur les appareils à gaz naturel;
- 5- des travaux portant sur les différentes technologies de production de GNR de deuxième générations.

D'autres projets visent l'optimisation de l'utilisation du réseau gazier d'Énergir, s.e.c., principalement sur les aspects de l'intégrité du réseau, de la sécurité des activités d'entretien, de la protection de l'environnement et de la réduction des dépenses. Par exemple, le CTGN a poursuivi le développement du brûleur de purges à grands débits et a commencé l'analyse comparative d'un autre brûleur disponible sur le marché. Le CTGN a également poursuivi les tests en laboratoire des composantes du réseau de distribution en présence d'un pourcentage défini d'hydrogène à différentes pressions et analyse le pouvoir calorifique moyen lié à l'injection de GNR. D'autres projets concernent l'évaluation des produits disponibles sur le marché et de leur compatibilité avec les outils d'Énergir, s.e.c. Par exemple, l'analyse de

différents drones pour effectuer une détection de fuite est en cours et une vanne de dérivation pour isoler le compteur sans compromettre l'approvisionnement gazier a été testée.

### **ENVIRONNEMENT**

### Le gaz naturel et la transition énergétique

### <u>Prolongement du réseau gazier (Nombre de kilomètres et nombre de projets)</u>

Il n'y a eu aucun prolongement d'importance du réseau gazier en 2022, soit aucun projet de plus de 4M\$ qui demande l'approbation de la Régie ou subventionné par le gouvernement du Québec.

### Gaz naturel comme carburant pour le transport routier

Dans le secteur des transports lourds, le gaz naturel est une solution éprouvée et disponible aujourd'hui. Un camion qui roule au gaz naturel liquéfié (GNL) ou comprimé (GNC) émet jusqu'à 25 % moins de GES à la combustion qu'avec du diesel. L'usage du gaz naturel pour le transport de marchandises permet également d'enrayer presque totalement, soit jusqu'à 90 %, les émissions de polluants atmosphériques causant différents problèmes de santé<sup>1</sup>. Selon une étude sur le cycle de vie du gaz naturel effectuée par le CIRAIG, le GNC peut générer des réductions d'émissions à la combustion de 16 % en moyenne en comparaison du diesel<sup>2</sup>.

Dans le secteur du transport routier, selon une étude de la Chaire en gestion de l'énergie de HEC Montréal³, il est entrevu que pour le transport des marchandises, l'électrification des véhicules légers s'impose rapidement. En revanche, pour les véhicules moyens et lourds, une mixité des approches technologiques et énergétiques serait nécessaire. La motorisation hybride à gaz naturel et à l'électricité aurait donc un rôle à jouer pour contribuer à réduire les émissions de GES dans le transport.

Le potentiel d'utilisation du gaz naturel et du gaz naturel renouvelable dans le secteur du transport lourd routier est appelé à augmenter notamment avec l'arrivée de nouvelles réglementations telle que le *Règlement sur les Combustibles propres* (RCP) et l'augmentation du prix de la tonne de CO<sub>2</sub> au courant des prochaines années.

Au cours de l'exercice 2022, Énergir, s.e.c. dénombre plus de 32 entreprises qui exploitent des véhicules utilisant le gaz naturel comme carburant. Énergir, s.e.c., ainsi que ses filiales Gaz Métro GNL et Gaz Métro Solutions Transport, s'assurent de la mise en marché du GNL et du GNC en tant que carburant, en remplacement des produits pétroliers.

Les 11 stations publiques et les 19 stations privées de ravitaillement en gaz naturel au Québec et les 900 véhicules qui roulent au gaz naturel ont permis, pour l'exercice 2022, de réduire approximativement de 11 250 t éq. CO2 les émissions de GES<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> https://www.cummins.com/engines/natural-gas

<sup>2</sup> 

https://www.Énergir.com/~/media/Files/Corporatif/Dev%20durable/CIRAIG\_Énergir\_rapport\_final\_pour\_publication%20-%202020-07-16.pdf?la=fr

<sup>3</sup> https://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2020/09/Rapport-d%C3%A9tude 2020-4 Pedinotti-Castelle.pdf

<sup>4</sup> Le calcul de la réduction des émissions de GES est basé sur les données de référence proposées par Transition énergétique Québec :

### Gaz naturel dans les régions éloignées et comme carburant maritime

GM GNL, une filiale d'Énergir, s.e.c., structure l'offre et assure la mise en marché du GNL produit à son Usine LSR afin de répondre aux besoins des industries en régions éloignées non desservies par le réseau gazier et comme carburant maritime en remplacement des produits pétroliers.

Lors de l'exercice 2022, les ventes de GNL se sont établies à 53,8 millions de mètres cubes de gaz naturel. Deux clients du secteur maritime et trois clients du secteur industriel ont ainsi contribué à une réduction des émissions de GES de ces clients de l'ordre d'approximativement 44 500 tonnes.

Le 29 septembre 2020, GM GNL, a conclu une entente d'approvisionnement en GNL avec Aluminerie Alouette située à Sept-Îles, qui a adopté le gaz naturel pour ses fours à cuisson d'anodes en remplacement du mazout. Le projet a été mis en service en janvier 2022. À terme, le projet pourrait représenter une réduction des émissions de GES à la combustion d'approximativement 15 000 tonnes.

Le 11 décembre 2020, GM GNL, a conclu une entente d'approvisionnement en GNL avec Nordic Kraft, située à Lebel-sur-Quévillon, pour son four à chaux en remplacement du mazout lourd. La mise en service du projet, prévue initialement à la mi-année de 2022, a été retardée à la fin de décembre 2022. À terme, le projet pourrait représenter une réduction des émissions de GES à la combustion d'approximativement 15 000 tonnes.

### Gaz naturel renouvelable injecté dans le réseau gazier

Énergir, s.e.c. croit que la valorisation des matières résiduelles est une solution pour répondre aux besoins énergétiques du Québec et contribuer à la diminution des émissions de GES et au développement économique des régions. Les ambitions stratégiques de verdissement du réseau gazier s'inscrivent également dans les objectifs du gouvernement du Québec publiés dans le Plan pour une économie verte 2030 (PEV). Le gouvernement a d'ailleurs modifié le Règlement concernant la quantité de gaz naturel renouvelable devant être livré par un distributeur, le faisant passer de 5 % en 2025 à 10 % en 2030. Cette modification entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Pour l'exercice 2022, le GNR injecté et livré à la clientèle d'Énergir, s.e.c a permis une réduction des émissions de GES de 51 390 tonnes éq. CO<sub>2</sub> grâce aux 27 363 909 m³ de GNR distribué. Plusieurs nouveaux projets de production de GNR s'ajouteront aux approvisionnements d'Énergir dans les prochains mois et les prochaines années, sous réserve de l'approbation par la Régie de l'énergie. En effet, en date du 30 septembre 2022, Énergir a conclu, auprès de différents fournisseurs, des contrats en vertu desquels ceux-ci devront livrer à Énergir 142,3 millions de mètres cubes de GNR à compter de 2024, volume qui serait supérieur à celui de la cible réglementaire fixé à 2 % à cette même échéance. Également, Énergir a toujours un dossier devant la Régie de l'énergie pour raffiner sa stratégie d'approvisionnement et de commercialisation du GNR.

Énergir, s.e.c. collabore aussi activement avec le gouvernement du Québec pour promouvoir le développement de la filière des gaz renouvelables. En effet, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a bonifié son programme de soutien à la production de GNR et, en 2022 uniquement, ce sont 13 projets de production de GNR qui ont reçu des subventions pour effectuer des études de faisabilité ou entamer la construction d'usines de production de GNR. Le Règlement concernant la quantité de gaz naturel renouvelable devant être livré par un distributeur et ces mesures d'aide financière devraient contribuer à confirmer cette forme

https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/FacteursEmission.pdf

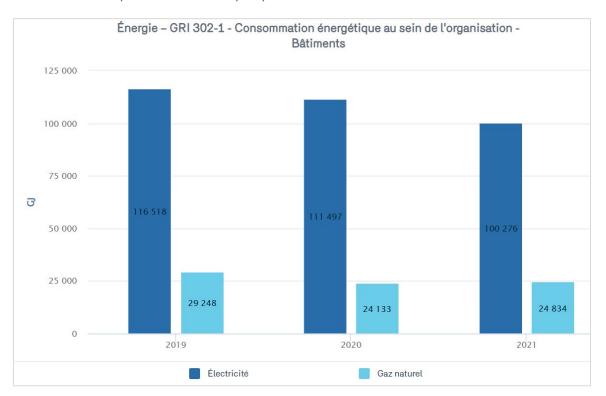
d'énergie renouvelable comme outil pour la transition énergétique.

### Énergie

### <u>GRI 302-1 – Consommation énergétique au sein de l'organisation –</u> Bâtiments

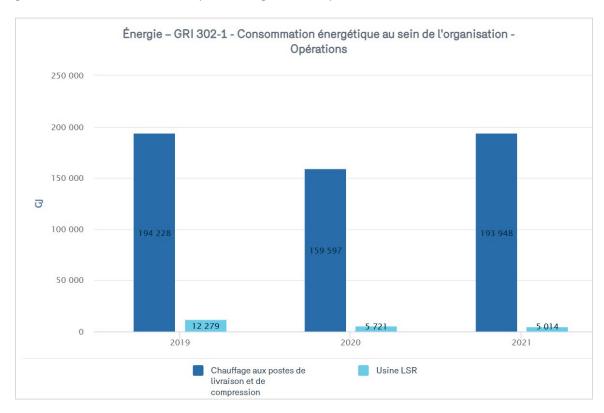
Gaz naturel : On remarque une consommation en légère hausse à la suite de la reprise parţielle des activités postpandémie de la COVID-19 dans les bureaux d'affaires, en particulier à l'École de technologie gazière et au bureau d'affaires de Montréal-Est.

Électricité: On note une réduction globale de la consommation d'électricité. Cette réduction s'explique notamment par la réduction de la consommation à l'Usine LSR, et ce bien qu'une augmentation de la consommation soit visible au siège social et dans les bureaux d'affaires en raison de la reprise des activités postpandémie de la COVID-19.



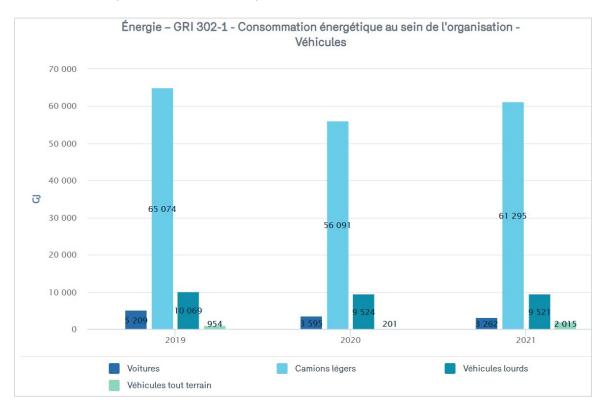
### <u>GRI 302-1 – Consommation énergétique au sein de l'organisation – Opérations</u>

L'augmentation de la consommation est attribuable à une utilisation accrue du compresseur à gaz naturel de Saint-Maurice (turbine à gaz naturel).



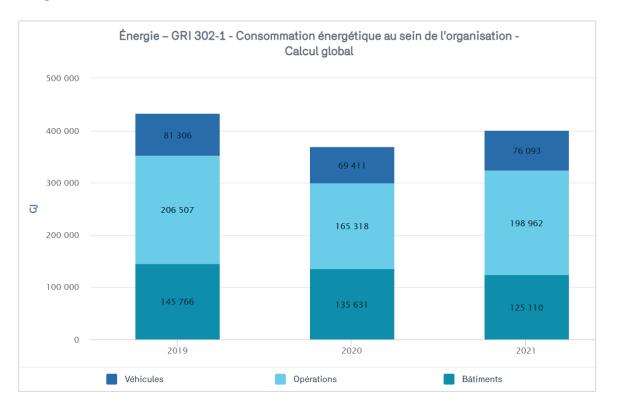
### <u>GRI 302-1 – Consommation énergétique au sein de l'organisation – Véhicules</u>

L'évolution de la consommation énergétique pour les véhicules est attribuable au retour à un niveau d'activité plus normal suivant la pandémie de la COVID-19.

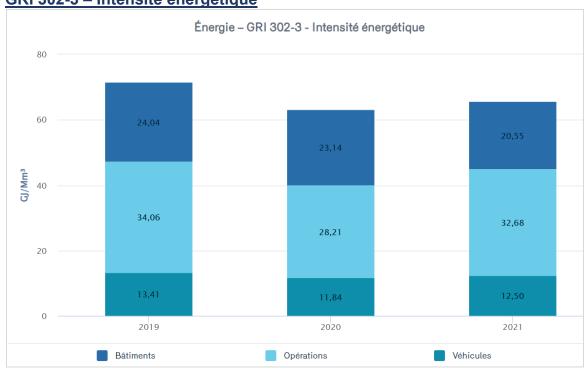


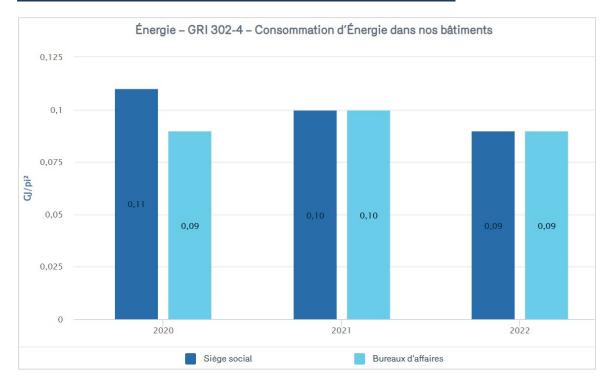
### GRI 302-1 - Consommation énergétique au sein de l'organisation

Les variations sont expliquées dans les indicateurs correspondants à chacune des catégories.









GRI 302-4 – Consommation d'énergie dans nos bâtiments

Les données pour le siège social sont calculées pour l'édifice principal seulement, soit les édifices nord et sud ainsi que la cafétéria et le bureau des agents de sécurité.

Depuis janvier 2022, tous les bâtiments d'Énergir (siège social et bureaux d'affaires) consomment du gaz naturel renouvelable. Ainsi, l'énergie consommée par nos bâtiments est 100 % renouvelable.

#### Consommation d'énergie au siège social

Énergir, s.e.c a terminé l'exercice 2022 avec 0,09 GJ/pi²/an. Une baisse de 10 % par rapport à l'exercice précédente (0,10 GJ/pi²/an).

#### Consommation d'énergie en bureau d'affaires

Énergir a terminé l'exercice 2022 avec 0,09 GJ/pi²/an. Une baisse de 10 % par rapport à l'exercice précédente passé (0,10 GJ/pi²/an).

### Gaz naturel au siège social (1717 rue du Havre à Montréal)

La consommation de gaz naturel au cours de l'exercice 2022 a diminué d'environ 11 % par rapport à l'exercice 2021, passant de 435 000 M3 à environ 390 000 M3 (la consommation du mois de septembre a été estimée, car l'information n'est pas encore disponible). Cet écart s'explique ainsi :

- Réduction de 12 600 m³ attribuable à l'optimisation de l'utilisation des chaudières à condensation dans le bâtiment principal;
- Réduction de 77 000 m³ attribuable à l'arrêt de la chaudière à gaz naturel dans le cadre d'un projet de remplacement;
- Augmentation de 45 000 m³ attribuable au chauffage radiant installé dans un entrepôt non chauffé pour éviter le gel de l'eau dans le camion d'hydro-excavation.

#### Gaz naturel dans les bureaux d'affaires

La consommation a augmenté d'environ 3 % en raison notamment du bureau d'affaires de Sherbrooke, dont Énergir, s.e.c. n'est pas propriétaire et où, avec une augmentation de 5 000 m³, la consommation a pratiquement doublé pour une raison inconnue et qui sera investiguée au cours du prochain exercice.

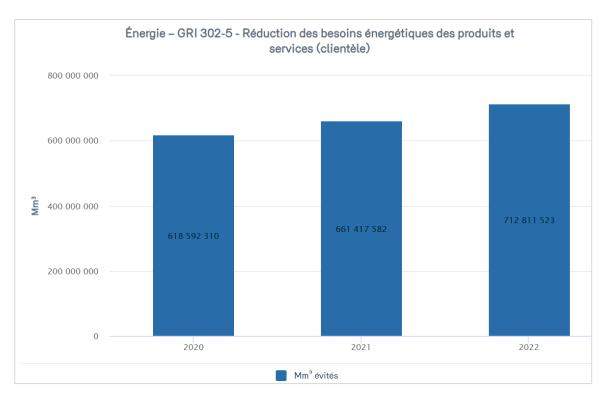
#### Électricité au siège social (1717 rue du Havre à Montréal)

La consommation d'électricité a diminué d'environ 10 % au cours de l'exercice 2022 par rapport à l'exercice précédente, attribuable au remplacement de plusieurs appareils d'éclairage par des appareils à LED (STR, garage mécanique, 1er étage du siège social).

#### Électricité dans les bureaux d'affaires

La consommation en bureau d'affaires a baissé d'environ 10 % au cours de l'exercice 2022 par rapport à l'exercice précédent. Les remises en service faites dans certains bureaux d'affaires expliquent en partie cet écart en plus du remplacement d'appareils d'éclairage par des appareils à LED.

<u>GRI 302-5 – Réduction des besoins énergétiques des produits et services (clientèle)</u>



Les programmes d'efficacité énergétique d'Énergir, s.e.c. ont atteint des économies de 51,4 millions de mètres cubes de gaz naturel, un record jamais égalé jusqu'à présent. Ce résultat pour l'exercice 2022 est attribuable principalement à des projets majeurs chez certains grands clients industriels et institutionnels qui ont généré des économies substantielles de 28 millions de mètres cubes de gaz naturel, soit 58 % de la cible annuelle. De plus, le programme Construction et rénovation efficace a surpassé de 283 % la prévision d'économies

nettes avec 9,7 millions de mètres cubes.

Le résultat pour l'année 2022 a été possible grâce à des aides financières totalisant 32,5 millions de dollars versés aux clients, qui ont ainsi pu réaliser 3 289 projets d'efficacité énergétique.

Ce résultat représente une réduction annuelle des émissions de GES de 98 728 tonnes.

# Consommation de gaz naturel évitée grâce à l'efficacité énergétique (en m3)

Les premiers clients ayant adhéré au tarif de biénergie au cours de l'exercice 2022 contribueront à la diminution de consommation de gaz naturel lors de la prochaine période de chauffe au cours de l'hiver 2022-2023.

Énergie – Consommation de gaz naturel évitée grâce à l'efficacité énergétique (en m3)								
					2022			
	Bâtiments	Industriel	Total	Bâtiments	Industriel	Total		
Consommation totale	2 189 032 494,0	3 904 330 537,0	6 093 363 031,0	2 299 330 244,0	3 951 006 311,0	6 250 336 555,0		
Dont le GNR consommé	5 057 302,0	51 428,0	5 108 730,0	8 464 379,0	18 899 537,0	27 363 916,0		
Consommation évitée grâce à l'efficacité énergétique	22 038 921,0	20 790 099,0	42 829 020,0	20 263 953,0	31 129 988,0	51 393 941,0		
Consommation évitée grâce à la biénergie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		

#### **Biodiversité**

# <u>GRI 304-1 – Emprises situées dans des aires protégées et zones riches</u> en biodiversité

Des études de caractérisation environnementale sont réalisées à chaque exercice sur le terrain des emprises d'Énergir, s.e.c., c'est-à-dire les bandes de terrain où les conduites de gaz naturel sont enfouies. De manière générale, le présent indicateur couvre seulement les emprises de transmission et celles relatives à des projets majeurs (soit, lors de l'exercice 2022, les projets de construction nécessitant un investissement de 4 millions de dollars et plus).

Au cours de l'exercice 2022, 328,9 hectares ont ainsi été caractérisés, portant le total à 2 126,2 hectares caractérisés depuis l'exercice 2012, année de la mise en place de cet indicateur. Ces caractérisations environnementales ont permis de déterminer, pour l'exercice 2022, que 132,1 hectares des emprises d'Énergir, s.e.c. se situaient dans des aires protégées ou des zones riches en biodiversité.

Quelques caractérisations ont été réalisées lors de l'exercice 2022 en vue de la planification de projets majeurs, soit le projet de nouvelle conduite de gaz naturel renouvelable (GNR) reliant le lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie au réseau de Gazoduc TQM, le

prolongement du réseau de gaz naturel vers l'Ange-Gardien, le prolongement du réseau de gaz naturel dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour, la déviation du parc de résidus miniers Noranda 3 de Glencore à Rouyn-Noranda de même qu'un nombre important d'excavations pour l'inspection des conduites de transmission.

Cet indicateur est partiel puisque l'identification et l'évaluation des impacts se font dans le cadre de projets spécifiques, l'information n'étant pas disponible pour l'ensemble des sites opérationnels.

# GRI 304-4 - Nombre d'espèces sensibles dans les emprises d'Énergir

Des études de caractérisation environnementale sont réalisées à chaque exercice sur le terrain des emprises d'Énergir, s.e.c., c'est-à-dire les bandes de terrain où sont enfouies les conduites de gaz naturel. De manière générale, le présent indicateur couvre seulement les emprises de transmission et celles des projets majeurs.

Lors de l'exercice 2022, 328,9 hectares ont ainsi été caractérisés, portant le total à 2 126,2 hectares caractérisés depuis l'exercice 2012, année de la mise en place de cet indicateur. Pour l'exercice 2022, ces inventaires biologiques ont permis de déterminer que douze espèces sensibles étaient potentiellement présentes à l'intérieur des emprises des conduites de transmission d'Énergir, s.e.c.

Quelques caractérisations ont été réalisées lors de l'exercice 2022 en vue de la planification de projets majeurs, soit le projet de nouvelle conduite de gaz naturel renouvelable (GNR) reliant le lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie au réseau de Gazoduc TQM, le prolongement du réseau de gaz naturel vers l'Ange-Gardien, le prolongement du réseau de gaz naturel dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour, la déviation du parc de résidus miniers Noranda 3 de Glencore à Rouyn-Noranda de même qu'un nombre important d'excavations pour l'inspection des conduites de transmission.

Cet indicateur est partiel puisque l'identification et l'évaluation des impacts se font dans le cadre de projets spécifiques, l'information n'étant pas disponible pour l'ensemble des sites opérationnels.

La connaissance de l'emplacement des espèces sensibles et des zones riches en biodiversité obtenue lors des caractérisations permet de tenir compte de la présence de ces espèces lors de la planification et de la réalisation des travaux. Ainsi, les travaux peuvent être planifiés afin d'éviter les périodes sensibles dans le cycle de reproduction d'une espèce, comme celui de plusieurs poissons et d'oiseaux. De plus, des méthodes de travail sont adaptées, notamment pour éviter d'affecter des espèces comme la tortue des bois. Également, l'aire des travaux peut être adaptée ou limitée afin d'éviter de piétiner la plante Matteuccie fougère à l'autruche (tête de violon) ou l'érable noir.

#### Émissions

# GRI 305-1 – Émissions directes de gaz à effet de serre (Scope 1)

Les données sont basées sur l'année civile.

Note: Depuis l'année civile 2021, en vertu du *Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère*, un potentiel de réchauffement planétaire (PRP) de 25 doit être utilisé pour les émissions de méthane, et ce, en remplacement d'un potentiel de réchauffement planétaire de 21. Le calcul des émissions de GES pour les années 2020 et précédentes est basé sur le potentiel de réchauffement planétaire de 21 pour

le méthane, alors que les données 2021 et suivantes sont basées sur le PRP25.

Les explications suivantes ont été basées sur la comparaison entre l'année civile 2020 (PRP21) et l'année civile 2021 sur la base d'un PRP 21 pour les fins de comparaison.

Les principales variations s'expliquent de la manière suivante :

Les émissions de GES pour l'année de référence 2021 sont les suivantes :

Poste d'émission	Émissions 2021 (tonnes de CO <sub>2</sub> éq) PRP CH <sub>4</sub> = 25	Émissions 2021 (tonnes de CO <sub>2</sub> éq) PRP CH <sub>4</sub> = 21	Variation vs année précédente PRP CH <sub>4</sub> = 21
Évacuation (purge)	9511	7990	-2792
Émissions fugitives	27057	22732	-537
Bris par les tiers	10478	8801	+1586
Torches	298	291	+140
Combustion	9884	9848	+1639
Total	57227	49662	+36

**IMPORTANT**: Il est dorénavant requis d'utiliser un facteur de réchauffement planétaire (PRP) de 25 pour le méthane (CH<sub>4</sub>) et de 298 pour l'oxyde nitreux ( $N_2O$ )

#### Évacuations (purges) – diminution des émissions de 2 792 tonnes

- Réduction des émissions de GES de 3 700 tonnes attribuable aux réservoirs de gaz naturel liquéfié (GNL) de l'usine LSR. Au cours de l'année civile 2021, des émissions importantes de GES avaient eu lieu durant un arrêt programmé dans le cadre du projet de nouveau compresseur des gaz d'évaporation;
- Augmentation des émissions de GES de 840 tonnes en raison des émissions plus importantes aux évents des postes de compression.

#### Émissions fugitives – Diminution des émissions de 537 tonnes

- Diminution des émissions de GES de 1 100 tonnes à la suite de la mise en place de campagnes de détection et de mesure de fuites aux postes de compression;
- Augmentation normale et attendue des émissions de GES de 590 tonnes en raison de l'augmentation annuelle du nombre d'équipements sur le réseau (postes de livraison, postes de détente, branchements, etc.).

#### Bris par les tiers – Augmentation des émissions de 1 586 tonnes

 Augmentation du nombre de bris par les tiers jumelés à une augmentation du volume de gaz naturel émis par bris, et ce, après une année 2020 marquée par la pandémie de la COVID-19.

#### **Combustion – Augmentation des émissions de 1 639 tonnes**

- Augmentation des émissions de GES de près de 1 800 tonnes en raison de l'utilisation accrue du compresseur C3 du poste de Saint-Maurice (turbine à gaz naturel);
- Réduction des émissions de GES d'environ 130 tonnes attribuable à un besoin de chauffage moins important dans les postes de livraison et à l'Usine LSR.

Émissions – GRI 305-1 - Émissions directes de gaz à effet de serre (Scope 1)					
	2021				
Combustion (postes de livraison et Usine LSR, exclut les bureaux administratifs)	9 883,8				
Purges	9 510,8				
Fuites fugitives	27 056,9				
Torches	297,9				
Bris par les tiers (émissions dans l'atmosphère)	10 477,7				
Total émissions assujetties au RDO (t éq. CO <sub>2</sub> )	57 227,1				

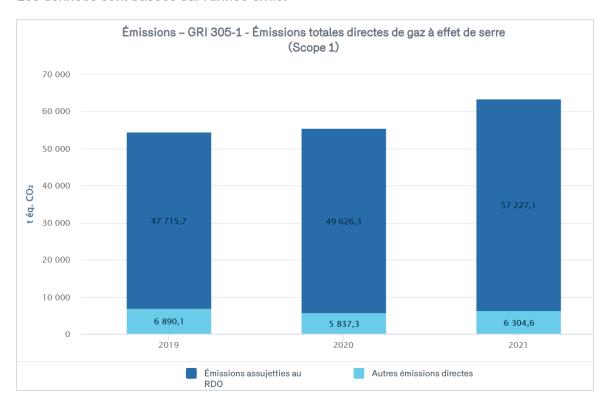
## **GRI 305-1 – Autres émissions directes (Scope 1)**

Les données sont basées sur l'année civile.

Émissions – GRI 305-1 - Autres émissions directes (Scope 1)						
	2019	2020	2021			
Combustion parc de véhicules	5 447,8	4 647,2	5 080,1			
Combustion bâtiments	1 442,3	1 190,1	1 224,5			
Total	6 890,1	5 837,3	6 304,6			

# GRI 305-1 – Émissions totales directes de gaz à effet de serre (Scope 1)

Les données sont basées sur l'année civile.



GRI 305-1 & GRI305-2 - Émissions totales directes et indirectes de GES

Émissions – GRI 305-1 & GRI305-2 - Émissions totales directes et indirectes de GES					
	2019	2020	2021		
Émissions assujetties au RDO (Scope 1)	47 715,7	49 626,3	57 227,1		
Autres émissions directes (Scope 1)	6 890,1	5 837,3	6 304,6		
Émissions indirectes (Scope 2)	16,2	15,5	17,1		
Total	54 622,0	55 479,1	63 548,8		

Les données sont basées sur l'année civile.

Pour l'année civile 2021, les émissions de GES d'Énergir, s.e.c. ont totalisé 63 548,8 t éq. CO<sub>2</sub> 8), ce qui donne une réduction de 21,1 % par rapport au niveau de 1990. Énergir, s.e.c. a pour objectif de réduire ses émissions de GES selon la cible du Québec, laquelle est de 37,5 % par rapport au niveau des émissions de 1990 d'ici 2030. Par rapport aux émissions de 2020, il s'agit d'une augmentation de 8 070 t éq. CO<sub>2</sub>. Cette augmentation s'explique principalement par le fait que depuis l'année civile 2021, en vertu du *Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère*, un potentiel de réchauffement planétaire de 25 doit être utilisé pour les émissions de méthane, et

ce, en remplacement d'un potentiel de réchauffement planétaire de 21. Cette modification a eu pour effet de faire augmenter les émissions de GES pour une même quantité de gaz naturel émise à l'atmosphère. En effet, si un potentiel de réchauffement planétaire de 25 avait été utilisé pour calculer les émissions de GES d'Énergir, s.e.c. émises au cours de l'année civile 2020, ces émissions auraient été de 63 372 t éq. CO<sub>2</sub>. Ainsi, ceci représente une hausse des émissions de GES d'Énergir, s.e.c. par rapport à 2020 de 0,3 %.

# GRI 305-2 – Émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 2)

L'évolution des émissions indirectes de GES s'explique par la réduction de la consommation de gaz naturel principalement à l'Usine LSR et l'augmentation au siège social et dans les bureaux d'affaires attribuable à la reprise des activités post-pandémie de la COVID-19.

L'augmentation des émissions liés à la consommation d'électricité est notamment attribuable à l'augmentation au cours de l'année civile 2022 du facteur d'émission d'Hydro-Québec qui est passé de 0,5 kg éq. CO<sub>2</sub>/MWh à 0,6 kg éq. CO<sub>2</sub>/MWh.

Les données sont basées sur l'année civile.

Émissions – GRI 305-2 - Émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 2)						
	2019	2020	2021			
Consommation d'électricité (t éq. CO <sub>2</sub> )	16,2	15,5	17,1			
Total des émissions indirectes de GES (t éq. CO <sub>2</sub> )	16,2	15,5	17,1			

# GRI 305-3 – Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 3) – Clients

La diminution des émissions de GES assujetties au SPEDE est attribuable à l'augmentation du nombre d'émetteurs assujettis au SPEDE ou d'adhérents volontaires, pour qui le volume de gaz naturel distribué n'est pas comptabilisé, et à l'augmentation du volume de gaz naturel renouvelable livré, et ce, malgré une augmentation de la quantité de gaz naturel distribué aux clients en raison du regain des activités économiques postpandémie de la COVID-19.

La plupart des émissions de GES visées par le SPEDE correspondent à la catégorie « utilisation des produits vendus », conformément au Scope 3 du GHG Protocol.

L'indicateur « GRI 305-3 – Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 3) » présente les émissions annuelles de GES attribuables à l'utilisation des carburants et des combustibles distribués aux clients pour consommation au Québec. Il exclut les carburants et les combustibles utilisés par un émetteur pour les installations visées par la réglementation relative au SPEDE ou un émetteur qui y adhère volontairement et qui est tenu de couvrir ses propres émissions de GES en vertu de cette réglementation. Les émissions des émetteurs assujettis au SPEDE d'une manière volontaire ou obligatoire sont donc exclus de cet indicateur.

Les données sont basées sur l'année civile.

Émissions – GRI 305-3 Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 3) - clients				
	2019	2020	2021	
Émissions de GES assujetties au SPEDE (t éq. CO <sub>2</sub> )	6 763 842,0	5 974 983,0	5 941 450,0	

# GRI 305-3 – Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 3) – Employés

Dans le cadre de sa démarche en développement durable, Énergir, s.e.c. s'intéresse aux émissions de GES de son personnel (scope 3). Au cours de l'exercice 2022, 993 membres du personnel ont répondu à un sondage sur leurs habitudes de déplacement entre la maison et leur lieu de travail réalisé dans le but de comptabiliser les émissions de GES qui y sont liées. Les données ont été récoltées de manière à comparer les habitudes de déplacement des membres du personnel avant la pandémie de la COVID-19 (novembre 2019) et pendant la période de télétravail obligatoire pour une majorité d'entre eux (novembre 2021), et ce, afin d'établir une prévision des émissions de GES lors du retour au travail en mode hybride.

Les émissions de GES liées aux déplacements professionnels (déplacements effectués dans le cadre du travail) ont aussi été évaluées. Il est à noter que les véhicules faisant partie du parc de véhicule d'Énergir sont déjà pris en compte et comptabilisés dans les émissions de GES de scope 1.

Les informations recueillies feront l'objet d'un plan d'action au cours de l'exercice 2023 afin d'accompagner le personnel dans la réduction de ces émissions.

#### GRI 305-4 – Intensité des émissions de GES

L'intensité des émissions permet d'illustrer les émissions de GES pour chaque million de mètres cubes de gaz naturel distribué.

Les données sont basées sur l'année civile.

Émissions – GRI 305-4 - Intensité des émissions de GES						
	2019	2020	2021			
Volume de gaz naturel livré (Mm³)	6 063,0	5 861,2	6 088,9			
Intensité des émissions de GES (t éq. CO <sub>2</sub> /Mm³)	9,01	9,47	10,44			
Variation de l'intensité des émissions par rapport à 1990 (%)	-32,0	-28,6	-21,2			

#### GRI 305-5 – Réduction des émissions de GES

Pour l'année civile 2021, les émissions de GES d'Énergir, s.e.c. ont totalisé 63 549 t éq. CO<sub>2</sub> (53 071 t éq. CO<sub>2</sub> en excluant les bris par les tiers), ce qui donne une réduction de 21,1 % par rapport au niveau de 1990. Énergir, s.e.c. a pour objectif de réduire ses émissions de GES selon la cible du Québec, laquelle est de 37,5 % par rapport au niveau des émissions de 1990 d'ici 2030.

Par rapport aux émissions de GES au cours de l'année civile 2020, il s'agit d'une augmentation de 8 070 t éq. CO<sub>2</sub>. Cette augmentation s'explique principalement par le fait que depuis l'année civile 2021, en vertu du *Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère*, un potentiel de réchauffement planétaire de 25 doit être utilisé pour les émissions de méthane, et ce, en remplacement d'un potentiel de réchauffement planétaire de 21. Cette modification a pour effet de faire augmenter les émissions de GES pour une même quantité de gaz naturel émise à l'atmosphère. En effet, si un potentiel de réchauffement planétaire de 25 avait été utilisé pour calculer les émissions de GES d'Énergir, s.e.c. émises au cours de l'année civile 2020, ces émissions auraient été de 63 372 t éq. CO<sub>2</sub>. Ainsi, ceci représente une hausse des émissions de GES d'Énergir, s.e.c. par rapport à 2020 de 0,3 %.

Par ailleurs, la Régie de l'énergie du Québec a approuvé, dans le cadre du mécanisme incitatif à l'amélioration de la performance, une cible de réduction annuelle des émissions de GES de 250 t éq. CO<sub>2</sub> par le biais de projets internes et d'achat de GNR pour usage interne. Au cours de l'exercice 2022, les projets de remplacement de chaudières dans des postes de livraison, le déploiement d'une nouvelle approche de localisation de certaines de ses infrastructures souterraines par l'envoi d'un rapport de localisation sur croquis aux demandeurs de même que l'amélioration de l'efficacité énergétique de certains de ses immeubles ont permis à Énergir d'atteindre des réductions de ses émissions de GES de 265,9 tonnes de CO<sub>2</sub> éq.

Énergir, s.e.c., par la collaboration de différents secteurs de l'entreprise, poursuit ses efforts pour identifier et mettre en place des opportunités de réduction des émissions de GES visant à atteindre ses objectifs de réduction.

# <u>GRI 305-7 – NOx, SOx et autres émissions atmosphériques</u> <u>substantielles</u>

Ces émissions sont tributaires uniquement du volume de gaz brûlé, donc l'augmentation est due à une plus grande quantité de volume de gaz brûlé, principalement aux turbines à gaz.

Émissions – GRI 305-7 - NOx, SOx et autres émissions atmosphériques substantielles						
	2019	2020	2021			
Monoxyde de carbone (CO)	6,365	5,549	5,685			
Dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )	0,047	0,037	0,046			
Oxydes d'azote exprimés sous forme de NO <sub>2</sub> (NOx)	8,751	6,992	8,444			
Composés organiques volatils (COV)	0,433	0,369	0,395			
Particules totales (TPM)	0,021	0,017	0,020			
Particules totales dont le diamètre est égal ou inférieur à 10 microns (PM <sub>10</sub> )	0,021	0,017	0,020			
Particules totales dont le diamètre est égal ou inférieur à 2,5 microns (PM <sub>2-5</sub> )	0,021	0,017	0,020			
Total des rejets (en tonnes)	15,617	12,964	14,590			

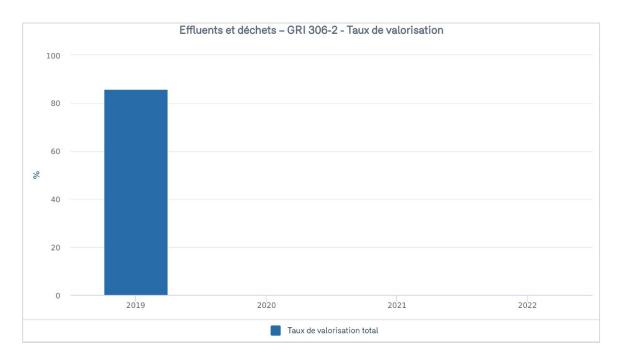
# Évolution des GES par secteurs (en T. éq. GES)

Émissions – Évolution des GES par secteur (en T. eq. GES)							
	2021					2022	
	Bâtiments	Industriel	Total	Bâtiments	Industriel	Total	
GES totaux émis *	4 195 472,0	7 500 121,0	11 695 593,0	4 400 846,0	7 553 785,0	11 954 631,0	
GES évités par le GNR	9 659,0	98,0	9 757,0	16 167,0	36 098,0	52 265,0	
GES évités par l'efficacité énergétique	42 337,0	39 938,0	82 275,0	38 927,0	59 801,0	98 728,0	
GES évités par la biénergie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
* pour la consommation de gaz naturel et de GNR							

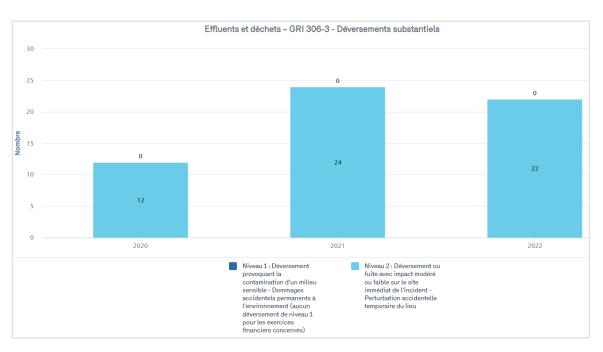
#### Effluents et déchets

## **GRI 306-2 – Taux de valorisation**

Une firme spécialisée effectue une étude de caractérisation des déchets du siège social d'Énergir, s.e.c. tous les cinq ans, la plus récente ayant été réalisée au mois de mai 2019. Il n'y a donc eu aucune étude de caractérisation des matières résiduelles lors de l'exercice 2022. La prochaine étude de caractérisation aura lieu lors de l'exercice 2023.



#### **GRI 306-3 – Déversements substantiels**



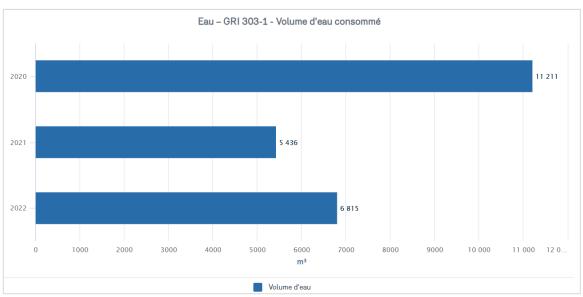
Le nombre de déversements est stable, en légère baisse au cours de l'exercice 2022 par rapport à l'exercice 2021.

## Éco Entreprises Québec – Déclaration des imprimés

Les imprimés générés ont augmenté de 4 % au cours de l'exercice 2021 (16 832 kg en 2020 par rapport à 17 507 kg en 2021). La légère hausse provient des services d'Expertises immobilières et arpentage ainsi que des équipes des Affaires publiques/Marketing, notamment à la suite de l'envoi de 60 000 trousses du nouveau client. La distribution d'imprimés a été réduite en 2020 et malgré la hausse en 2021, les quantités demeurent en dessous des quantités distribuées en 2019.

Effluents et déchets – Éco Entreprises Québec - Déclaration des imprimés					
	2020	2021	2022		
Déclaration des imprimés (kg)	18 018	16 832	17 507		

Eau GRI 303-1 – Volume d'eau consommé



La consommation d'eau au cours de l'exercice 2022 dans les trois bâtiments du siège social a augmenté de 25,4 % par rapport à l'exercice 2021, soit 6 815 m³ vs 5 436 m³.

#### **Bâtiment principal**

Augmentation de 600 m³ d'eau au cours de l'exercice 2022 en raison d'une plus grande utilisation des équipements sanitaires attribuable au taux d'occupation des espaces de bureau plus élevé par rapport à l'exercice 2021.

#### **Bâtiment Bercy**

Même consommation d'eau qu'au cours du dernier exercice 2021, ce qui s'explique par le taux

d'occupation qui est resté le même au cours des derniers exercices 2021 et 2022.

#### Bâtiment parc de véhicules et STR

Augmentation de 800 m3 d'eau au cours de l'exercice 2022 attribuable à l'acquisition d'un camion d'hydro-excavation qui se trouve à être un grand consommateur d'eau.

# **SOCIAL**

#### Acceptabilité sociale

# <u>Exemples de mécanismes de gestion des impacts et de relations avec les parties prenantes</u>

Projet de doublement de la conduite entre Saint-Flavien et Lévis

#### Contexte

Pour optimiser et sécuriser davantage ses approvisionnements gaziers, Énergir, s.e.c. procède au doublement de la conduite de gaz naturel entre le site de stockage d'Intragaz à Saint-Flavien et le poste de livraison à Lévis (secteur Saint-Nicolas), en passant par Saint-Apollinaire.

Présentement, le débit de soutirage du gaz naturel à partir du site de stockage à Saint-Flavien est limité par la conduite d'Énergir, s.e.c. Ainsi, le doublement de la conduite permettra de soutirer plus rapidement du gaz naturel dans un laps de temps précis pour répondre à la demande durant les périodes de grands froids (pointe énergétique) et de réduire la dépendance d'Énergir, s.e.c. aux fournisseurs de transport en gaz naturel, qui représente l'outil d'approvisionnement le plus onéreux en période de pointe énergétique.

Cette nouvelle infrastructure ne fera pas en sorte qu'il y aura plus de gaz naturel dans le réseau d'Énergir, s.e.c. La Vision 2030-2050 d'Énergir, s.e.c. l'amène à diminuer le volume dans l'ensemble, mais à en fournir davantage au moment où sa valeur est plus grande, soit en période de pointe énergétique. Les infrastructures d'Énergir, s.e.c. doivent pouvoir soutenir cette Vision. C'est pourguoi il faut les adapter à sa nouvelle offre énergétique.

Les travaux se dérouleront de l'automne 2022 au printemps 2023, dans l'ordre suivant, plus précisément :

Septembre 2022	Arpentage
Octobre à novembre 2022	Forage
Novembre à décembre 2022	Déboisement
Décembre 2022 à avril 2023	Installation de la conduite
Avril 2023 à septembre 2023	Travaux de postes, mise en service de la nouvelle conduite et remise en état des terrains

Ce projet d'optimisation des infrastructures prévoit l'installation de la future conduite de gaz naturel majoritairement dans l'emprise de la servitude existante. Énergir, s.e.c. détient des droits sur l'emprise de cette servitude, qui prévoient notamment la possibilité d'installer une deuxième conduite de gaz naturel. Le tracé du projet est de 23,6 km au total. La majorité des travaux s'effectuera sur 23 km à l'intérieur de l'emprise actuelle et une nouvelle servitude de seulement 0,6 km adjacent à la servitude existante sera nécessaire. Des aires de travail temporaire de part et d'autre de la servitude permanente seront également requises pour les

travaux d'installation de la deuxième conduite.

Le projet inclut aussi :

- l'installation d'un poste de mesurage sur le site existant d'Intragaz à Saint-Flavien;
- l'installation d'une vanne de sectionnement motorisée à mi-parcours;
- l'installation d'une gare de lancement et de réception à chaque extrémité de la future conduite de gaz naturel sur les sites existants;
- le déplacement de la gare.

#### **Mesures**

Afin d'informer convenablement les citoyens touchés par le tracé du projet et de maintenir le dialogue avec les municipalités qui seront traversées, plusieurs initiatives de communication ont été mises en place avant le début des travaux et d'autres initiatives sont également prévues pendant ceux-ci.

Plus précisément, le tracé du projet traverse 197 lots (servitudes) appartenant à environ 125 propriétaires différents et trois municipalités, soit Saint-Flavien, Saint-Apollinaire et Lévis.

À l'hiver 2021, afin de démontrer sa transparence et la cohérence des projets en lien avec sa Vision 2030-2050, Énergir, s.e.c. a présenté le projet au MERN avant même que celui-ci ne soit déposé à la Régie de l'énergie du Québec.

Au printemps 2021, soit plus d'un an avant le début prévu des travaux, des rencontres ont été tenues avec l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Lévis, Chaudières-Appalaches et Lotbinière-Nord ainsi qu'avec les directions générales municipales et les conseils municipaux, la députée locale, le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches et certains groupes d'intérêts locaux afin de discuter des grandes étapes du projet, de l'échéancier ainsi que des principaux impacts à prévoir. Des informations d'ordre général sur le gaz naturel et les activités d'Énergir, s.e.c. ont également été présentées.

À l'été 2021, des séances de présentation du projet et d'explication du mode de compensation ont été organisées spécialement pour les propriétaires des lots que la conduite traversera. Pour promouvoir ces séances en mode virtuel, des lettres d'invitation ont été envoyées aux propriétaires en question. Plus précisément, il y a eu deux séances de présentation du projet : la première, le 15 juin 2021, pour les membres de l'UPA en présence de l'UPA et la seconde, le 16 juin 2021, pour les non-membres. Le 15 juin, 18 participants ont participé alors que le 16 juin, 20 participants ont participé, pour un total de 38 propriétaires rencontrés. À la suite de ces séances, tous les propriétaires ont également été rencontrés par un représentant du Groupe Conseil UDA1, dont le mandat est d'établir des liens avec les propriétaires cédants, pour obtenir une demande d'accès à leur terrain en vue d'effectuer des inventaires pour permettre une bonne planification du projet (faune, flore, milieux agricoles et forestiers, arpentage, relevés géotechniques). Lors de ces rencontres, une brochure explicative du projet a été distribuée aux propriétaires ainsi qu'un feuillet sur le mode de compensation pour les impacts anticipés sur chaque terrain. Les autorisations obtenues, les inventaires ont été réalisés. Le représentant du Groupe Conseil UDA a rencontré chaque propriétaire à nouveau pour présenter à chacun une entente de compensation sur mesure, selon sa situation particulière.

À l'automne 2021, Énergir, s.e.c. a également rencontré quelques représentants du Grand

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Groupe Conseil UDA est constitué d'une équipe multidisciplinaire pouvant, dans le cadre de demandes de permis et autorisations, réaliser des interventions nécessitant des compétences en environnement, en agriculture et en foresterie.

Conseil de la Nation Waban-Aki pour leur présenter le projet et prendre connaissance de leurs demandes ou préoccupations. Ils ont pris le temps de vérifier les zones visées par l'implantation de la deuxième conduite et n'ont noté aucun enjeu de destruction de sites archéologiques et très peu de risques de trouver des vestiges. Ainsi, il a été convenu qu'une étude de potentiel archéologique n'était pas requise pour ce tracé et qu'en cas de découverte fortuite, Énergir, s.e.c. les en aviserait.

À l'été 2022, un suivi a été effectué auprès des municipalités concernées et de la députée locale et du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches pour fournir un statut de projet, leur présenter l'échéancier des travaux et les informer de la tenue des séances d'information publiques qui ont eu lieu par la suite, en personne, à Saint-Flavien et à Saint-Apollinaire, auxquelles les citoyens des trois municipalités, y compris Lévis, ont été convoqués par l'entremise de différents médias, notamment dans le journal Le Peuple Lotbinière, dans Le Journal de Lévis et sur les pages Facebook des municipalités de Saint-Apollinaire et de Saint-Flavien. Les 125 propriétaires cédants ont également reçu une lettre d'invitation par la poste. Au total, environ 15 personnes se sont présentées aux séances, principalement des propriétaires cédants qui avaient quelques questions en lien avec leur dossier ou des demandes en prévision des travaux. Le ton des rencontres était cordial.

Par la suite, en septembre 2022, des avis de travaux ont été postés aux 125 propriétaires pour les informer de l'échéancier plus détaillé des travaux.

Afin que les citoyens et propriétaires cédants puissent s'informer en tout temps sur le projet et les travaux en cours, une page Web a été mise en ligne en août 2022 : energir.com/saint-flavien-levis. Lorsque nécessaire, l'échéancier se trouvant sur la page est mis à jour pour permettre aux citoyens de rester informés de l'avancement des travaux. D'autres avis seront également distribués, au besoin, pendant la durée des travaux.

Finalement, un mécanisme de suivi des commentaires, préoccupations et plaintes a été mis en place afin de les colliger tout au long des travaux et d'en assurer un suivi diligent. Les travaux viennent tout juste de débuter, mais en date du 7 octobre 2022, aucune plainte n'a été colligée.

# Travaux de déviation d'une conduite de gaz naturel sur la bretelle de l'autoroute 440 Ouest / autoroute 15 Nord

#### Contexte

Depuis le printemps 2022, le ministère des Transports du Québec (MTQ) a entrepris des travaux préparatoires pour la relocalisation de la bretelle d'accès de l'autoroute 440 Ouest menant à l'autoroute 15 Nord.

Il s'agit de l'une des bretelles les plus achalandées au Québec (environ 5 500 véhicules l'empruntent à l'heure de pointe du matin et environ 3 300 à l'heure de pointe du soir).

Afin de permettre au MTQ d'entreprendre ses travaux, Énergir, s.e.c. a dû relocaliser une conduite de gaz naturel qui se trouvait en conflit avec la structure projetée par le ministère.

Pour réaliser les travaux de relocalisation de sa conduite, Énergir, s.e.c. a dû fermer, par mesure de sécurité, la bretelle d'accès de l'autoroute 440 Ouest menant à l'autoroute 15 Nord.

Plus précisément, les entraves suivantes étaient requises :

- Fermeture complète de la sortie no 22 autoroute 15/Montréal/Saint-Jérôme/boul. Chomedev de l'autoroute 440, en direction Ouest:
- Fermeture complète des voies de desserte de l'autoroute 440, en direction Ouest,

- entre la rue Bergman et l'autoroute 15 (des Laurentides) et entre les bretelles d'entrée et de sortie du boulevard Industriel;
- Fermeture complète de la bretelle d'entrée menant, du boulevard Industriel en direction Nord, vers les voies de desserte de l'autoroute 440, en direction Ouest.

#### **Mesures**

Énergir, s.e.c. a mandaté une firme externe pour analyser les besoins en maintien de la circulation ainsi que pour fournir un plan des itinéraires de rechange en vue de la fermeture complète de la desserte de l'autoroute 440 Ouest, entre la rue Bergman et l'autoroute 15 Nord. L'étude des besoins a également permis d'identifier des mesures d'atténuation.

Pour minimiser l'impact sur la circulation, Énergir, s.e.c. a réalisé ses travaux en une seule fin de semaine. En collaboration avec le MTQ, les travaux ont été réalisés les 30 et 31 juillet 2022 puisqu'il s'agissait d'une fin de semaine où l'achalandage routier était considéré moins élevé en raison des vacances des travailleurs de la construction.

Énergir, s.e.c. a rencontré la Ville de Laval, en amont des travaux, pour lui présenter le projet et faire approuver le plan des entraves. En collaboration avec le MTQ, un avis de travaux a été rédigé et distribué aux commerces touchés. Ce même avis a été transmis à la Ville de Laval pour qu'elle puisse le diffuser sur son site Web. Dans cet avis, en plus des coordonnées du MTQ figurait un numéro de téléphone d'Énergir, s.e.c. créé spécifiquement pour que les commerçants et les automobilistes puissent joindre l'équipe du projet en tout temps, au besoin.

Pour prévenir les usagers de la route, des panneaux à messages variables ont été installés environ une semaine avant le début des travaux. Avec le MTQ, Énergir, s.e.c. s'est assurée que l'information fut communiquée aux chroniqueurs radio et placée sur les canaux de communication du MTQ, dont le QC 511.

Pendant la durée des travaux, des panneaux de signalisation étaient en place. Les travaux se sont très bien déroulés. En effet, aucun enjeu de circulation n'a été noté et aucun appel n'a été reçu. L'entrave a même pu être retirée le dimanche en fin d'après-midi plutôt que le lundi matin.

# Nombre de plaintes concernant les travaux d'Énergir

Acceptabilité sociale – Nombre de plaintes concernant les travaux d'Énergir

	2020	2021	2022
Plaintes	5,0	5,0	6,0

Depuis les dix dernières années, les plaintes liées à la construction ont connu une décroissance importante, soit une diminution de près de 80 %.

# **Emploi**

# GRI 102-8 - Effectif total par types d'emplois et genres

Emploi – GRI 102-8 - Effectif total par type d'emploi et genres (2022 À 2022)

	2022								
			Réguliers	Temporaires			Grand total		
	Femmes	Hommes	TOTAL	Femmes	Hommes	TOTAL	Femmes	Hommes	TOTAL
Emplois syndiqués CSN	72	410	482	1	1	2	73	411	484
Emplois syndiqués SEPB - Bureau	185	187	372	11	8	19	196	195	391
Emplois syndiqués SEPB - Représentants	14	20	34	0	0	0	14	20	34
Cadres spécialisés	208	201	409	19	13	32	227	214	441
Cadres gestionnaires	86	138	224	1	4	5	87	142	229
Cadres de direction	12	18	30	0	0	0	12	18	30
Haute direction	3	8	11	0	0	0	3	8	11
Total	580	982	1 562	32	26	58	612	1 008	1 620

Emploi - GRI 102-8 - Effectif total par type d'emploi et genres (%)

	2022								
			Réguliers	Temporaires		Grand total			
	Femmes	Hommes	TOTAL	Femmes	Hommes	TOTAL	Femmes	Hommes	TOTAL
Emplois syndiqués CSN	15 %	85 %	100 %	50 %	50 %	100 %	15 %	85 %	100 %
Emplois syndiqués SEPB - Bureau	50 %	50 %	100 %	58 %	42 %	100 %	50 %	50 %	100 %
Emplois syndiqués SEPB - Représentants	41 %	59 %	100 %	-	-	-	41 %	59 %	100 %
Cadres spécialisés	51 %	49 %	100 %	59 %	41 %	100 %	51 %	49 %	100 %
Cadres gestionnaires	38 %	62 %	100 %	20 %	80 %	100 %	38 %	62 %	100 %
Cadres de direction	40 %	60 %	100 %	-	-	-	40 %	60 %	100 %
Haute direction	27 %	73 %	100 %	-	-	-	27 %	73 %	100 %
Total	37 %	63 %	100 %	55 %	45 %	100 %	38 %	62 %	100 %

Les données reflètent la situation au 30 septembre 2022.

La catégorie « haute direction » comprend un employé de Green Mountain Power qui occupe également les fonctions de chef des finances pour Énergir, s.e.c. depuis le 1er mai 2021.

# **GRI 102-41 – Salariés couverts par une convention collective**

Les données reflètent la situation au 30 septembre 2022.

Emploi – GRI 102-41 - Salariés couverts par une convention collective

	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage sur le personnel total
CSN	411	73	484	30
SEPB (Bureau)	195	196	391	24
SEPB (Représentants)	20	14	34	2
Total	626	283	909	56

## GRI 401-1 – Nombre de nouveaux employés embauchés

Emploi - GRI 401-1 - Nombre de nouveaux employés embauchés

		Catégories d'âge et se					
	Total	< 30 ans		30 à 50 ans		> 50 ans	
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Embauches	193	32	34	48	64	8	7

Les données reflètent la situation au 30 septembre 2022.

On ne note aucun écart significatif.

## GRI 401-1 – Taux de roulement des employés réguliers

150 134 125 125 75 101 Nombre d'employés 100 34 56 75 41 2019 2020 2021 2022 Autres Départs volontaires Retraites

Emploi - GRI 401-1 - Taux de roulement des employés réguliers

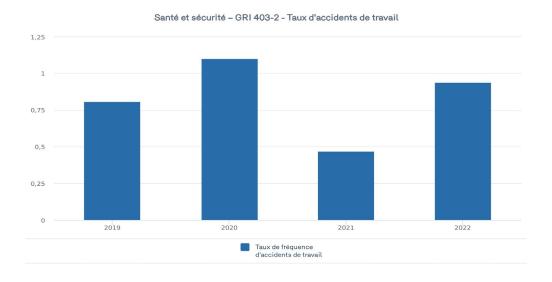
Les données reflètent la situation au 30 septembre 2022.

La hausse s'explique principalement par une augmentation du nombre de démissions, dans des proportions similaires à celles observées sur le marché de l'emploi, combinée à une hausse du nombre de départs à la retraite laquelle est induite par un ralentissement des départs à la retraite en 2020 et 2021 compte tenu de l'incertitude liée au contexte sanitaire.

La hausse s'explique aussi par le changement de méthodologie : maintenant le calcul est fait sur une moyenne du nombre d'employés régulier à l'emploi pendant la période de référence et inclut la date du 1er octobre.

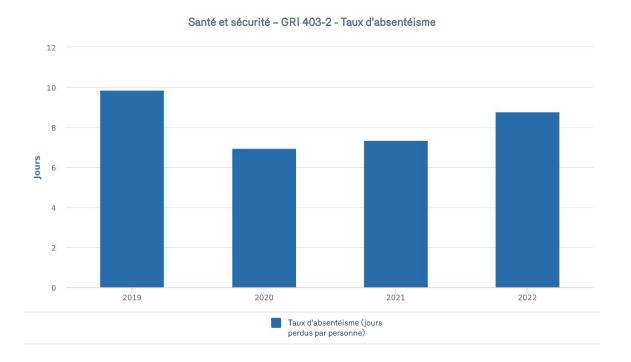
#### Santé et sécurité

# GRI 403-2 - Taux d'accidents de travail



Le nombre de blessures avec pertes de temps entre le 1er octobre 2021 et le 30 septembre 2022 est de 12, comparativement à 6 pour la même période l'an passé. Le taux de fréquence des accidents de travail avec pertes de temps montre donc une augmentation avec 0,94, comparativement à 0,47 l'année dernière.

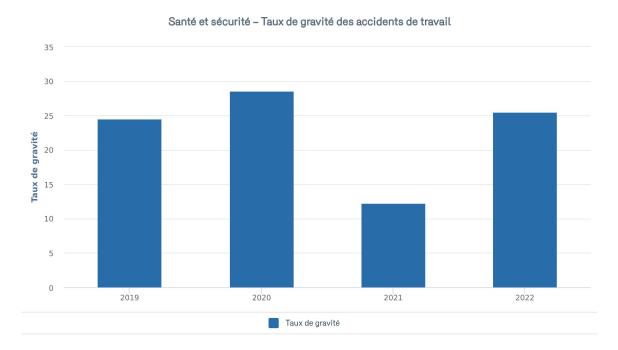
# GRI 403-2 - Taux d'absentéisme



On constate une augmentation des jours perdus en 2022, passant de 7,35 à 8,77 jours en moyenne par membre du personnel, ce qui constitue un retour aux tendances antérieures à 2020.

On note une tendance à la baisse pour les maladies psychologiques, qui représentent 52 % des jours perdus (66 % en 2021).

# Taux de gravité des accidents de travail

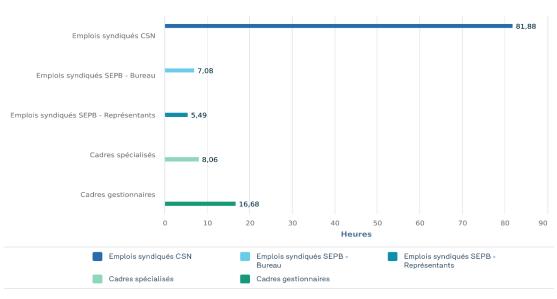


Le nombre de jour perdus entre le 1<sup>er</sup> octobre 2021 et le 30 septembre 2022 est de 326, comparativement à 158 au cours de l'exercice précédent. On observe aussi une augmentation du taux de gravité à 25,51, comparativement à 12,27 l'exercice précédent.

# Formation et éducation

# GRI 404-1 - Nombre moyen d'heures de formation par types d'emplois





#### GRI 404-2 – Programmes de développement des compétences

Une des clés du succès d'Énergir, s.e.c. réside dans les compétences et les connaissances du personnel spécialisé qui s'occupe de l'exploitation et du maintien du réseau de distribution de gaz naturel. Pour contrer le risque d'embauche difficile relativement à certains métiers spécialisés, lequel pourrait être provoqué par une accélération des départs à la retraite et le contexte de pénurie de main-d'œuvre en général, Énergir, s.e.c. a élaboré un plan de relève qui permet de planifier les remplacements en assurant le transfert des compétences en fonction de la prévision des départs à la retraite. Ce plan de relève est mis à jour annuellement. L'exercice permet d'évaluer la vulnérabilité d'Énergir, s.e.c. face à ce risque et de mettre en place des plans d'action qui font, eux aussi, l'objet d'un suivi annuel. De plus, Énergir, s.e.c. a un processus de gestion intégrée des talents et de coaching technique et a déployé, en 2022, un programme de développement des gestionnaires qui s'inscrit dans son plan d'action pour assurer une relève de qualité.

#### Programme de relève

Le programme de gestion de la relève comporte trois volets.

Le premier a trait au bassin de relève potentielle aux postes de cadres de direction et au plan de relève des membres du conseil de gestion. L'identification de la relève par la présidence et les vice-présidents, en collaboration avec la vice-présidence Employés et Culture, permet d'élaborer des plans de développement individuels et un processus de suivis.

Le deuxième volet a trait aux fonctions critiques et consiste à élaborer des plans d'action pour préparer la relève nécessaire à court et à moyens terme. Par exemple, pour diminuer le risque en lien avec le poste critique de technicien, Énergir, s.e.c. a organisé une cohorte de 15 techniciens et techniciennes en mai 2022.

Le troisième volet a trait à la gestion des talents. Annuellement, les équipes de gestion de chaque secteur se rencontrent pour parler du potentiel d'évolution et des axes de développement de chaque membre du personnel. Cette pratique contribue à améliorer la connaissance des talents dans l'entreprise, la mobilité interne, le développement des personnes et par le fait même, leur expérience et leur mobilisation.

#### Programmes de développement

Énergir, s.e.c. a à cœur le développement de son personnel. C'est pourquoi plusieurs programmes et activités de développement sont offerts pour répondre aux besoins du personnel de ses différents groupes d'emplois. Pour les gestionnaires, diverses stratégies de développement sont privilégiées : selon les priorités identifiées, l'offre comprend le codéveloppement, des formations en salle et virtuelles, l'évaluation de potentiel et le coaching. L'exercice 2022 a été teinté, une fois de plus, par la situation pandémique de la COVID-19 et bien que la majorité des événements se soient tenus en mode virtuel, la première rencontre avec l'ensemble des gestionnaires s'est tenue en présentiel.

Pour les cadres professionnels et le personnel syndiqué, plusieurs formations sont offertes pour répondre à leurs besoins de développement tout au long de leur carrière dans l'entreprise (intégration en poste, développement continu, préparation à la retraite). À titre indicatif, lors de l'intégration en poste, des programmes d'apprentissage en milieu de travail, un programme 100 jours, un programme horizon gestion et/ou un programme de formation technique sont offerts pour permettre au personnel de certaines fonctions spécifiques de comprendre et de maîtriser son métier le plus rapidement possible. De plus, des « rencontres experts » permettent à tous les membres du personnel d'Énergir, s.e.c. de se familiariser avec les différents secteurs et expertises propres à Énergir, s.e.c., favorisant ainsi leur appropriation

du fonctionnement de l'entreprise. Finalement, des efforts de développement sont déployés en continu, par exemple sur les énergies ou les nouveaux outils de travail implantés au fil du temps.

Afin de valoriser le leadership d'expertise dans l'entreprise, une nouvelle structure d'emploi a été déployée en 2022 avec un cheminement pour les gestionnaires et un cheminement pour les leaders d'expertise. L'objectif de ces nouveaux cheminements est d'offrir des possibilités de développement et de progression de carrière intéressantes pour l'un et l'autre des profils et ainsi miser sur les forces et les compétences de chaque personne.

#### Programmes de formation

Énergir, s.e.c. est certifiée pour la qualité de sa contribution au développement des compétences de sa main-d'œuvre, conformément au Règlement sur l'exemption applicable aux titulaires d'un certificat de qualité des initiatives de formation. Le certificat de qualité vise à valoriser les entreprises qui fournissent un effort exceptionnel pour structurer leurs activités de développement des compétences en concertation avec leur personnel et permet, entre autres, de s'exempter de la déclaration annuelle des dépenses de formation auprès du ministère du Revenu du Québec.

#### Programme de gestion de fin de carrière

Énergir, s.e.c. offre au personnel de 50 ans et plus la formation de préparation à la retraite qui couvre les volets financiers, psychosocial et légal. De plus, le « Club des 25 » s'adresse au personnel retraité ou actif qui a cumulé plus de 25 années de service chez Énergir, s.e.c. Le regroupement organise des activités sociales afin de permettre au personnel retraité ou aux personnes qui comptent prendre leur retraite d'échanger et de socialiser. L'Association des employés syndiqués d'Énergir, s.e.c. est aussi un groupe social qui entretient les liens entre le personnel syndiqué retraité et l'entreprise et qui permet une transition graduelle vers la retraite. De plus, le personnel syndiqué CSN et SEPB a la possibilité de prendre une retraite progressive selon les modalités prévues aux conventions collectives. Ce programme est également offert au personnel-cadre selon des modalités prévues.

# GRI 404-3 – Pourcentage de salarié et salariées avec entretiens d'évaluation

	Femmes	Hommes	Total
Nombre total de salariés et salariées	612	1 008	1 620
Nombre total de salariés et salariées avec entretiens d'évaluation	309	364	673
Pourcentage de salariés et salariées avec entretiens d'évaluation	50 %	36 %	42 %

# **Non-discrimination**

#### **GRI 406-1 – Incidents de discrimination**

Énergir, s.e.c. s'engage à tout mettre en œuvre pour favoriser l'application des principes de justice et d'équité en emploi. Son milieu de travail interdit tout comportement discriminatoire.

Avec le déploiement d'une nouvelle capsule en lien avec la directive Respect et civilité au travail, Énergir, s.e.c. réitère sa volonté de maintenir un climat de travail axé sur la collaboration et le respect.

Durant l'exercice 2022, une plainte provenant du personnel a mené à une enquête sur le milieu de travail. Des mesures immédiates ont été prises pour corriger la situation.

#### Dons

#### **Investissement communautaire – Dons totaux**

	\$			
	2020	2021	2022	
Bénéfices avant impôts et excluant les bénéfices des filiales américaines	103 443 000	112 408 000	137 059 000	
Montant réel dépensé en dons, selon les critères de la norme Imagine	1 804 659	1 732 135	2 022 844	
Pourcentage du bénéfice avant impôts, investi dans les dons	1,70	1,54	1,48	

Le pourcentage du bénéfice net ajusté en don demeure dans des variations normales. Le montant remis en dons a augmenté au cours de l'exercice 2022 étant donné la modification de la méthodologie utilisée pour comptabiliser les dons effectués dans la communauté.

#### Diversité et égalité

# GRI 405-2 – Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes

Énergir, s.e.c. a choisi de répondre à l'indicateur GRI 405-2 – Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes par catégories d'emplois en répartissant le personnel par catégories salariales et sexes. Les catégories salariales présentées sont établies en fonction du salaire de base uniquement.

Chez Énergir, s.e.c., tant les échelles salariales que les processus d'embauche sont asexués. Les salaires sont déterminés en fonction des postes, de l'expérience des titulaires et de l'équité interne, non en fonction du sexe. De plus, afin d'éviter toute discrimination systémique, les postes modifiés ou nouvellement créés font l'objet d'une analyse formelle par un comité d'évaluation. Aussi, tous les cinq ans, un exercice détaillé est effectué afin d'assurer le maintien de l'équité salariale conformément à la législation applicable.

# GRI 405-2 – Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes (syndicat SEPB-bureau) Diversité et égalité – GRI 405-2 - Ratio du salaire de base et de la rémunération des

femmes par rapport aux hommes

Catégories d'emploi	Femmes	Hommes	Total
1	0	1	1
2	0	0	0
3	0	4	4
4	19	3	22
5	60	45	105
6	80	66	146
7	37	76	113
Total	196	195	391

Les données reflètent la situation au 30 septembre 2022.

# GRI 405-2 – Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes par catégories d'emplois - CSN

Diversité et égalité – GRI 405-2 - Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes par catégorie d'emploi - CSN

Catégories d'emploi	Femmes	Hommes	Total
1	4	3	7
3	0	4	4
4	55	190	245
6	2	2	4
7	3	10	13
8	1	14	15
9	0	1	1
10	0	20	20
11	0	8	8
12	1	16	17
13	3	63	66
14	0	2	2
16	1	22	23
17	2	26	28
19	1	25	26
20	0	5	5
Total	73	411	484

Les données reflètent la situation au 30 septembre 2022.

# GRI 405-2 – Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes par catégories d'emplois - SEPB (représentants)

Catégories d'emploi	Femmes	Hommes	Total
1	14	20	34
Total	14	20	34

Les données reflètent la situation au 30 septembre 2022.

# GRI 405-2 – Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes par catégories d'emplois - Cadres spécialisés

Diversité et égalité – GRI 405-2 - Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes par catégorie d'emploi - Cadres spécialisés

Catégories d'emploi	Femmes	Hommes	Total
A	14	8	22
В	36	5	41
С	93	79	172
D	79	114	193
Е	2	8	10
F	3	0	3
Total	227	214	441

Les données reflètent la situation au 30 septembre 2022.

# GRI 405-2 – Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes par catégories d'emplois - Cadres gestionnaires

Les données reflètent la situation au 30 septembre 2022.

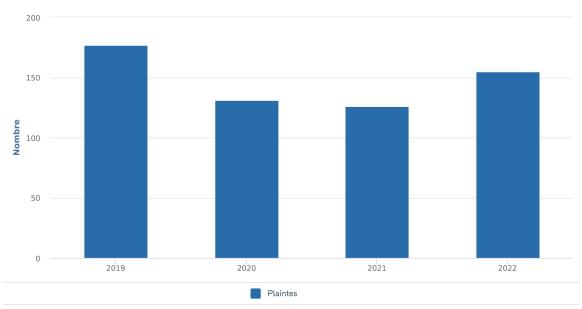
Diversité et égalité – GRI 405-2 - Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes par catégorie d'emploi - Cadres gestionnaires

Catégories d'emploi	Femmes	Hommes	Total
С	25	55	80
D	21	35	56
Е	31	35	66
F	10	17	27
Total	87	142	229

## Gestion des plaintes

# Nombre de plaintes





Au cours de l'exercice 2022, Énergir, s.e.c. a reçu 155 plaintes contre 126 au cours de l'exercice 2021, ce qui représente une augmentation de 29 plaintes ou de 23 %. En raison de la pandémie de la COVID-19, le nombre de plaintes avait beaucoup diminué durant les deux derniers exercices (télétravail, gel des services de recouvrement, baisse des activités en

général). Toutefois, au cours de l'exercice 2022, en raison de la reprise des activités, mais surtout à la suite de la hausse tarifaire, le nombre de plaintes a connu un bond de 23 %. En effet, 21 plaintes se rapportent à la hausse tarifaire (aucune plainte à ce sujet durant les exercices précédents).

# <u>Taux de respect du délai de prise en charge des plaintes et délais de règlement</u>

Gestion des plaintes – Taux de respect du délai de prise en charge des plaintes et délais de règlement

	Nombre de plaintes	Plaintes prises en charge dans les délais (%)	Plaintes réglées dans les délais (%)
2019	177	99,44	100,00
2020	131	100,00	100,00
2021	126	100,00	100,00
2022	155	100,00	100,00

On note le statu quo par rapport à l'exercice précédent (100 %).

La prise en charge constitue un premier contact avec le plaignant, qu'il soit client ou non, pour l'informer de la réception de sa plainte et convenir des prochaines étapes en vue d'un règlement. Le délai de deux jours ouvrables débute le jour suivant la réception de la plainte (objectif de 95 %).

Le délai de règlement d'une plainte est le délai entre la date de sa réception et la date de la fermeture du dossier selon le type de plainte (objectif de 92 %); ce délai varie de 2 à 60 jours selon la catégorie de la plainte.

Tous les collaborateurs aux plaintes ont rappelé les plaignants à l'intérieur du délai prescrit de 48 heures suivant l'inscription de la plainte; ils ont aussi réglé leur dossier selon le délai prescrit.

La prise en charge des plaintes et leur règlement respectent les délais.

Ces bons résultats démontrent l'engagement de plusieurs collaborateurs internes d'Énergir, s.e.c. qui participe de façon proactive au traitement et au règlement des plaintes.

#### Satisfaction de la clientèle

# Résultats des enquêtes de satisfaction de la clientèle

Satisfaction de la clientèle - Résultats des enquêtes de satisfaction de la clientèle

	2019	2020	2021	2022
Satisfaction de la clientèle - ancien sondage	94,3	-	-	-
Satisfaction de la clientèle du marché grandes entreprises	97,0	92,0	95,0	93,0

Le niveau de satisfaction de la clientèle grande entreprise d'Énergir, s.e.c est stable comparativement au résultat de l'année dernière (95 %). Ce résultat est bien au-dessus du seuil fixé par la Régie de l'énergie du Québec (80 %).

#### **Expérience client**

#### Satisfaction de la clientèle - Expérience client

	2020	2021	2022
Satisfaction de la clientèle - nouveau sondage	91,0	91,0	89,0

Le niveau de satisfaction de la clientèle envers Énergir, s.e.c. est stable comparativement à l'année dernière (91 %). Ce résultat est au-dessus du seuil fixé par la Régie de l'énergie du Québec (85 %).

#### Accessibilité des services

# Aide financière en efficacité énergétique pour les ménages à faible revenu

Accessibilité des services – Aide financière en efficacité énergétique pour les ménages à faible revenu

	Nombre de projets d'efficacité énergétique réalisés	Nombre de ménages à faible revenu qui ont reçu de l'aide financière supplémentaire	Nombre d'organismes sociocommunautaires qui ont reçu de l'aide financière supplémentaire	Aide financière supplémentaire totale versée aux participants (\$)	Économies d'énergie totales réalisées par les participants (m³)
2019	8	57	5	15 903	12 866
2020	22	814	13	134 866	127 040
2021	26	1 257	45	276 625	214 595
2022	61	6 327	61	391 911	260 455

Énergir, s.e.c. offre de l'aide financière supplémentaire avec son Programme de soutien aux ménages à faible revenu (MFR) aux ménages à faible revenu et aux organismes sociocommunautaires qui viennent en aide à une clientèle défavorisée lorsqu'ils participent à ses programmes d'efficacité énergétique. Cette aide supplémentaire est également offerte aux propriétaires privés d'immeubles dont un ou plusieurs logements sont occupés par des ménages à faible revenu. L'aide financière est alors répartie entre le propriétaire et les locataires à faible revenu qui logent dans l'immeuble où des travaux d'efficacité énergétique sont réalisés.

De manière générale, l'aide financière supplémentaire versée aux participants permet de doubler l'aide financière qu'ils reçoivent pour leur participation à l'un ou à l'autre des programmes d'efficacité énergétique d'Énergir, s.e.c., en plus de leur faire profiter d'une diminution du coût de leur facture énergétique.

Lancé en juillet 2013, le programme d'Énergir, s.e.c. pour les ménages à faible revenu a connu une hausse de participation très importante en 2022.

Au cours de l'exercice 2022, un total de 6 329 ménages à faible revenu ont bénéficié de l'aide financière du programme, soit dix fois plus que les 610 participants prévus. Au cours de l'exercice 2021, Énergir, s.e.c. avait rejoint 1 263 ménages à faible revenu. Il s'agit donc d'une augmentation de participation significative.

La promotion du volet résidentiel effectuée à la fois à l'interne auprès des représentants et à l'externe est l'un des facteurs expliquant cette hausse de la performance du programme.

## Compte d'aide au soutien social (CASS)

Le Compte d'aide au soutien social vise à améliorer l'offre d'aide financière faite aux ménages à faible revenu en difficulté de paiement.

Entre le 1er octobre 2020 et le 30 septembre 2021, 107 clients ont manifesté leur intérêt pour le programme.

Les données de l'exercice 2022 seront disponibles dans le rapport annuel de l'entreprise soumis à la Régie de l'énergie du Québec en décembre 2022.

	2022
Compte d'aide au soutien social (nombre de clients)	107

#### Sécurité du réseau gazier

## Programmes d'entretien préventif

Sécurité du réseau gazier - Programmes d'entretien préventif

	2019	2020	2021	2022
Nombre d'activités réalisées	68 700,0	48 270,0	69 003,0	67 143,0
Taux de réalisation des activités d'entretien préventif par rapport aux activités prévues en début d'année (en pourcentage)	88,0	58,0	77,5	75,9

Au cours de l'exercice 2022, le programme a été complété en totalité à l'exception des activités liées à l'inspection des installations intérieures puisqu'elles nécessitent l'entrée chez les clients et que des restrictions en raison de la pandémie de la COVID-19 sont demeurées en vigueur une partie de l'année. Cela explique la légère diminution du nombre d'activités réalisées au cours de cet exercice.

## Taux de respect du délai d'intervention d'urgence

Sécurité du réseau gazier - Taux de respect du délai d'intervention d'urgence

	Résultats (%)
2018	93,4
2019	93,8
2020	94,5
2021	95,3
2022	94,4

Le résultat de la couverture d'urgence pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2022 est de 94,4 % sur un objectif de 92 %. Cette donnée représente une diminution de 0,9 % par rapport à l'exercice précédent. Malgré le télétravail, la circulation est souvent plus dense qu'avant la pandémie de la COVID-19, ce qui peut expliquer l'écart.

#### Milieu de travail

#### Mobilisation du personnel

La mobilisation du personnel d'Énergir, s.e.c. a été mesurée par un sondage de mobilisation express en septembre 2022, en continuité des sondages de mobilisation express de 2020 et de 2021. Considérant la continuité du contexte de pandémie de la COVID-19 et que cinq sondages « Prendre le pouls » ont été conduits en cours de l'exercice 2022, il a été décidé de mesurer la mobilisation du personnel via le leadership, l'engagement, la santé globale et la facilité à travailler. Ces résultats au sixième sondage ont été intégrés dans le calcul de l'indice

au Tableau de bord de l'entreprise (TBI), soit la moyenne des pourcentages obtenus lors des derniers sondages « Prendre le pouls ».

Le taux de participation aux six sondages « Prendre le pouls » de l'exercice 2022 s'est maintenu entre 1 030 et 1 274 répondants, et ce, sans sollicitation, ce qui, selon les experts, défie la baisse usuelle de participation de 50 % observée dans les sondages récurrents. L'ensemble de ces sondages, effectués auprès de tout le personnel, permet de connaître l'évolution de l'état du personnel et son niveau de mobilisation pour apporter des actions ciblées, de connaître les obstacles rencontrés ou les irritants dans son quotidien, d'avoir un espace pour s'exprimer et de mesurer l'impact de diverses initiatives. Les résultats servent à appuyer l'entreprise dans l'identification d'actions prioritaires à réaliser afin de soutenir le personnel et les gestionnaires dans leur quotidien. Avec des centaines de commentaires par sondage, force est de constater que le personnel considère toujours que le sondage demeure un outil de communication pertinent pour garder le lien avec l'entreprise et lui faire part de ses opinions.

Tous les sondages ont été administrés par un consultant externe afin d'en assurer la confidentialité.

#### Le leadership et l'engagement

Au sondage de septembre 2022, un total de 1 143 membres du personnel ont répondu aux questions portant sur le leadership et l'engagement, ce qui demeure dans la moyenne du taux de participation des différents sondages conduits, une participation qualifiée d'excellente, ce qui assure des résultats représentatifs.

L'indice global de leadership correspond à la somme des fréquences, en pourcentage, des personnes ayant répondu « très positif » ou « positif » à quatre questions. Bien qu'observant une légère baisse, il atteint 81 % et se situe dans la zone optimum, la plus élevée sur l'échelle de mobilisation.

L'indice d'engagement du personnel, mesurant la fierté, la confiance en l'avenir d'Énergir, s.e.c., le fait d'aimer son travail et de donner le meilleur de soi, connaît une légère baisse avec 74 %, se situant dans la zone d'accélération. La vision et la transformation d'Énergir, s.e.c. qui s'accélère, le contexte externe influencé par les effets de la pandémie de la COVID-19, la transition énergétique, l'inflation et le marché de l'emploi en grand changement peuvent jouer un rôle dans la baisse constatée. Bien qu'il soit à surveiller, l'indice d'engagement demeure élevé par rapport aux normes sur le marché.

#### La santé globale et la facilité à travailler

L'état de santé du personnel obtient une moyenne annuelle de 75 % et la facilité à travailler, de 67 %. Suivant les résultats, différents moyens ont été mis en œuvre au cours du dernier exercice afin de pouvoir agir efficacement sur les défis rencontrés, notamment : la continuité d'accommoder le personnel dans les défis entre la vie personnelle et professionnelle en contexte de pandémie de la COVID-19; le retour au travail en mode hybride avec un ratio de télétravail de neuf jours sur dix pour certaines catégories d'emploi; la continuité des appels de direction fortement appréciés; le lancement des séances « Gagnez à poser vos questions » pour que les dirigeants d'Énergir, s.e.c. répondent aux questions du personnel; la priorisation des projets dans un grand souci de réduction de la charge de travail; le lancement de mesures flexibles pour les cadres et les gestionnaires pour améliorer la santé et le mieux-être; des investissements importants et des services de soutien pour maintenir la santé psychologique

et physique du personnel; une optimisation des espaces de travail au siège social pour augmenter la vitalité du milieu de travail, etc.

Ainsi, les différents sondages et les mesures mises en place permettent à l'entreprise d'être proactive dans les priorités à cibler pour prendre soin du personnel, de soutenir la transformation et de demeurer agile pour évaluer les impacts et s'adapter en continu.

#### Indice global de mobilisation 2022

L'indice global de mobilisation, composé des résultats du leadership, de l'engagement, de la moyenne de la santé globale et de la facilité à travailler, se chiffre à 74 %, atteignant notre cible interne. Dans un contexte de pandémie qui perdure, jumelé à une transformation qui s'accélère et qui est communiquée de façon transparente au personnel, l'indice global est considéré comme satisfaisant et démontre la quantité d'efforts qu'il faut continuer d'investir pour maintenir la mobilisation.

#### Milieu de travail favorisant l'égalité des chances

Les femmes représentent 38 % de la main-d'œuvre chez Énergir, s.e.c. et le pourcentage de celles-ci qui désirent intégrer des métiers dits non traditionnels pour les femmes (selon le site officiel du gouvernement du Québec) est en croissance. Depuis 2011, Énergir, s.e.c. a déployé un programme d'accès à l'égalité en emploi qui a un effet positif. Les efforts se sont intensifiés pour recruter davantage de femmes, notamment dans les métiers traditionnellement réservés aux hommes comme les postes de techniciennes en acquisition ou de techniciennes en exploitation. Dans ces postes, les femmes forment actuellement environ 21 % de l'effectif et l'objectif est de maintenir un seuil d'au moins 20 % au cours des prochains exercices. Pour ce faire, Énergir, s.e.c. se dote de différentes stratégies d'acquisition de talents et organise des campagnes de recrutement via les médias sociaux. De plus, elle travaille avec divers organismes, à Montréal et en région, pour augmenter son attraction de femmes dans les milieux traditionnellement réservés aux hommes.

#### Politique sur la diversité

Énergir inc. s'aligne sur les meilleures pratiques en matière de gouvernance. Ce faisant, elle recherche des candidats compétents et qualifiés et s'engage à promouvoir la diversité au sein de son conseil d'administration.

Le conseil d'administration d'Énergir inc. juge primordial d'inclure des caractéristiques de genre, d'âge, ainsi que de représentation culturelle des communautés dans lesquelles Énergir, s.e.c. exerce ses activités. Énergir, s.e.c. s'est donnée pour mission de refléter la collectivité dans laquelle elle œuvre, mais également où ses clients vivent et travaillent. Dans cette perspective, le conseil d'administration d'Énergir inc. estime qu'un large éventail de candidats avec une expérience et des perspectives variées ne peut qu'influencer positivement l'orientation du conseil d'administration et, par le fait même, la saine gestion de l'entreprise.

C'est donc dans cette optique que, le 26 novembre 2015, Énergir Inc. a adopté le Politique sur la diversité au sein du conseil d'administration, dans laquelle Énergir Inc. s'est fixée (i) comme objectif de tendre vers la parité entre les hommes et les femmes au sein de son conseil d'administration et (ii) comme cible qu'au moins trente pour cent (30%) de ses administrateurs doivent être des femmes.

Énergir, s.e.c. estime également primordial d'inclure des caractéristiques de diversité parmi les membres de la haute direction. Il a été jugé bon d'adopter un objectif de tendre vers la

parité au sein des postes de direction, qui comprennent le poste de président et chef de la direction, les postes de vice-présidents ainsi que les postes de directeurs exécutifs. Afin de réaliser cet objectif, la direction a mis en place un Programme de diversité qui inclut des démarches internes et externes pour accroître la diversité et l'inclusion ainsi que la présence des femmes au sein de la direction d'Énergir, s.e.c.

Énergir, s.e.c. est déjà en action avec une démarche sur la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI). En 2022, toutes les activités du plan d'action ont été réalisées avec succès. À titre d'exemple, la Politique DEI a été revue, une carte stratégique DEI a été rédigée et un portrait global de la diversité a été réalisé. De plus, une firme externe a conduit une étude pour comparer les pratiques d'Énergir, s.e.c. aux meilleures pratiques et effectuer une analyse des écarts. Ainsi, les actions de l'année 2022 combinées avec les résultats du cadre de maturité en DEI permettent de réaffirmer les intentions de l'entreprise en matière de DEI, d'actualiser ses objectifs et de bonifier ses stratégies.

## Mise en garde

#### Mise en garde relativement aux déclarations prospectives

Le présent rapport de développement durable peut contenir des informations prospectives au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces informations prospectives peuvent refléter des intentions, des projets, des attentes et des opinions de la direction d'Énergir Inc. (ci-après, la « Direction ») qui pourraient concerner notamment des enjeux et des questions de développement durable ainsi que des facteurs ESG qui s'appliquent au contexte d'affaires d'Énergir Inc. et d'Énergir, s.e.c. et certains risques et opportunités pour les activités d'Énergir Inc. et d'Énergir, s.e.c. liés notamment : aux changements climatiques et à leurs répercussions dans la conduite de leurs activités; à la vision 2030-2050d'Énergir, s.e.c. (tel qu'il en est fait référence dans le présent rapport); à la transition énergétique; à la filière du gaz naturel renouvelable; à la gestion environnementale et à l'acceptabilité sociale de leurs activités. Ces enjeux, ces questions et ces risques et opportunités peuvent avoir un impact sur la croissance, les résultats d'exploitation, le rendement, les perspectives ou les occasions d'affaires futures d'Énergir Inc. ou d'Énergir, s.e.c. De telles informations prospectives sont fondées sur des renseignements qui sont actuellement à la disposition de la Direction et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Les informations prospectives mettent en cause des risques et des incertitudes connus et inconnus ainsi que d'autres facteurs indépendants de la volonté de la Direction. Un certain nombre de facteurs pourrait faire en sorte que les résultats réels d'Énergir Inc. et d'Énergir, s.e.c. diffèrent de façon importante des attentes actuelles telles qu'elles sont exprimées dans les informations prospectives.

Pour un aperçu de certains facteurs de risques, le lecteur est prié de se référer au rapport de gestion d'Énergir Inc. de l'exercice clos le 30 septembre 2022 et aux rapports de gestion trimestriels subséquents qui traitent ou qui pourraient traiter de l'évolution de ces risques. Ces rapports sont disponibles sur www.sedar.com sous le profil d'Énergir Inc.

Bien que des informations prospectives puissent être fondées sur ce que la Direction estime être des hypothèses raisonnables, celle-ci ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes à ceux dont il est question dans ces informations prospectives. De telles informations prospectives sont présentées à la date du présent rapport de développement durable, et la Direction n'a pas l'obligation de les mettre à jour ni de les réviser afin de tenir compte de faits nouveaux ou de circonstances nouvelles, sauf si les lois sur les

valeurs mobilières applicables l'y obligent. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces informations prospectives.

#### Glossaire

Unités de mesure et termes généraux

Bcf billion cubic feet

CASA intranet d'Énergir, s.e.c.

CASS Compte d'aide au soutien social

CO monoxyde de carbone CO2 dioxyde de carbone

COV composés organiques volatils COVID-19 maladie du coronavirus 2019

CSA-Z662 réseaux de canalisation de pétrole et de gaz

CSA-Z246 certification du système de gestion de la sûreté – Gestion de la sûreté

des installations liées à l'industrie du pétrole et du gaz naturel

CSA-Z662 certification du système de gestion de la sécurité et des pertes

DaQ distribution au Québec DEI diversité, équité, inclusion

Énergir EDA ensemble des points d'interconnexion entre le système d'Énergir, s.e.c. et ceux de TCPL/TQM situés dans la zone de livraison de l'Est (EDA - Eastern Delivery Area) de TCPL

éq. équivalent

ESG environnemental, social et de gouvernance; d'environnement, de société et de gouvernance

GES gaz à effet de serre

GJ gigajoule

GNL gaz naturel liquéfié GNR gaz naturel renouvelable HLM habitation à loyer modique

ISO 9001 certification du système de gestion de la qualité ISO 14001 certification du système de gestion environnementale

LGBTQ2+ lesbienne, gai, bisexuel, transgenre, queer ou en questionnement, bispirituel,

et autres identités de genre ou d'orientation sexuelle

MFR ménage à faible revenu

m3 mètre cube NOx oxydes d'azote

ODD objectifs de développement durable

OSBL organisme sans but lucratif

PECC Plan d'électrification et de changements climatiques

PEV Plan d'économie verte

PGEÉ Plan global en efficacité énergétique

pi2 pied carré PJ pétajoule

PM particules par million

Po pouce

RDO Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans

l'atmosphère

RH-RE comité des ressources humaines et de la régie d'entreprise

SAP logiciels de systèmes de gestion et de maintenance

SAP sanction administrative pécuniaire

Scope 1 somme des émissions directes induites par la combustion d'énergies fossiles

de ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise

Scope 2 somme des émissions indirectes induites par l'achat ou la production

d'électricité

Scope 3 périmètre le plus large de calcul des émissions de gaz à effet de serre

SGE système de gestion environnementale certifié ISO 14001 : 2008

SGI système de gestion intégré

SO2 dioxyde de soufre SOx oxydes de soufre

SPEDE Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission

SST Santé-sécurité au travail

SST-Env. santé-sécurité au travail et environnement

TBI Tableau de bord intégré

TCFD Task Force on Climate-related Financial Disclosure

t tonne

TPM million de particules totales

#### Organisations et entités

ACG (CGA) Association canadienne du gaz

CESIM Conseil d'économie sociale de l'île de Montréal

CCN Conseil canadien des normes

CNESST Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

CSA Association canadienne de normalisation
CSN Confédération des syndicats nationaux
CTGN Centre des technologies du gaz naturel

ECPAR Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement

responsable

Enbridge Gas Inc.

ETG École des technologies gazières

FTQ Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

GM GNL Gaz Métro gaz naturel liquéfié GRI Global Reporting Initiative

ISO Organisation internationale de normalisation

MAMOT Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire

MELCC Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements

climatiques

MRC Municipalité régionale de comté
MTQ Ministère des Transports du Québec
OMI Organisation maritime internationale
ONU Organisation des Nations unies

SÉMECS Société d'énergie mixte de l'est de la couronne sud

SEPB Syndicat des employées et employés professionnels et de bureau

SWITCH L'Alliance pour une économie verte du Québec

TCPL Trans Canada Pipe Lines Limited
TQM Gazoduc Trans Québec Maritimes Inc.
UPA Union des producteurs agricoles

Usine LSR Usine de liquéfaction, stockage et regazéification de gaz naturel

#### Remerciements

Énergir, s.e.c. tient à remercier les parties prenantes externes qui ont contribué à la démarche de reddition de comptes en développement durable pour leur générosité sur le plan des idées et des suggestions pour l'aider à améliorer ses façons de faire.

Énergir, s.e.c. souhaite également remercier les collaborateurs internes de la démarche de développement durable, le comité stratégique de développement durable et environnement ainsi que le comité de divulgation pour leur engagement et leur implication dans ce projet. Ils ont contribué au succès de la démarche par un réel travail collectif.